NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.600/5

ONU programme pour l'environnement

Plan d'action pour la Méditerranée
Convention de Barcelone

Distr. : générale

8 janvier 2025
Texte original : anglais

Réunion ad hoc thématique de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Istanbul, Türkiye, les 12 et 13 février 2025

Point 4 de l'ordre du jour : Mise à jour de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable pour la période 2026-2035

Initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Pour des raisons environnementales et d'économie, ce document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.

PNUE/PAM
Athènes, 2025

Note du Secrétariat

La 20e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) du 14 au 16 juin 2023 (Marseille, France) a accueilli favorablement les propositions de lancement de nouvelles initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable sur le « tourisme bleu durable », sur la « protection et la restauration des herbiers sous-marins/posidonies en tant qu'écosystèmes essentiels » et sur le « lien eau-énergie-alimentation-écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer - NEXUS WEFE ». Les participants à la réunion ont approuvé ces propositions et ont indiqué qu'elles auraient pu être prises en considération en vue d'une inclusion officielle dans la Stratégie méditerranéenne actualisée pour le développement durable.

La réflexion sur les nouvelles initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable a été poursuivie par le Secrétariat, les composantes du PAM et le Comité directeur (CD) élargi de la CMDD, en prenant également en considération les résultats principaux de la 23e réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles (COP23) du 5 au 8 décembre 2023 (Portoroz, Slovénie), y compris sa déclaration ministérielle, ainsi que les cadres et initiatives pertinents au niveau mondial et régional en matière de développement durable.

La 25e réunion du comité directeur de la CMDD des 18 et 19 avril 2024 (Athènes, Grèce) a accueilli favorablement la présentation de notes conceptuelles supplémentaires concernant de nouvelles initiatives phares sur la participation des jeunes à la CMDD et à la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et sur l'initiative forestière méditerranéenne, tout en confirmant l'élaboration de notes conceptuelles concernant de nouvelles initiatives phares sur le leadership des femmes pour l'environnement et le développement substantiel et sur le Mediterranean Network of Zero Net Cities.

Le Secrétariat a partagé les notes conceptuelles de toutes les nouvelles initiatives phares, y compris une initiative supplémentaire sur le Jour de la côte méditerranéenne, pour les réunions en ligne prolongées du CD de la CMDD du 12 novembre et du 20 décembre 2024, et a annoncé les travaux en cours sur une nouvelle initiative phare sur la Semaine verte de la Méditerranée en coordination avec l'Union pour la Méditerranée. Les contributions du CD élargi de la CMDD ont été intégrées dans les notes conceptuelles des nouvelles initiatives phares présentées pour examen par sa réunion thématique ad hoc.

Les initiatives phares devraient être considérées comme un catalyseur clé pour la mise en œuvre efficace et l'impact de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, tant au niveau national que régional, et devraient être renforcées dans le cadre de la SMDD actualisée. Les nouvelles initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable devraient représenter la stratégie de manière exemplaire, en proposant des actions démonstratives avec un potentiel d'engagement significatif, en soutenant progressivement l'engagement des parties prenantes et des institutions ainsi que la visibilité, augmentant ainsi la portée et l'attrait de la stratégie, y compris en matière de soutien financier.
À cette fin, les initiatives phares devraient être menées par des acteurs reconnus, en coordination avec les centres d'activités régionales (CAR) et/ou les membres de la CMDD, et soutenues par une ou deux partie(s) contractante(s) à la Convention de Barcelone. Ce partenariat renforcé pourrait également être soutenu par la planification du développement d'un label SMDD pour récompenser les initiatives durables particulièrement pertinentes.
Les notes conceptuelles de dix nouvelles initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable soumises à l'examen de la réunion thématique ad hoc de la CMDD sont les suivantes :

i. Protection et restauration des herbiers sous-marins/posidonies en tant qu'écosystèmes essentiels
ii. Vers un tourisme bleu durable, inclusif et résilient en Méditerranée
iii. Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE) dans le continuum méditerranéen de la source à la mer
iv. Initiative forestière méditerranéenne
v. Participation des jeunes à la Commission méditerranéenne du développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable
vi. Mediterranean Network of Zero Net Cities
vii. Leadership des femmes pour l'environnement et le développement substantiel en Méditerranée
viii. Journée de la côte méditerranéenne : des actions inspirantes pour protéger nos côtes
ix. Semaine verte méditerranéenne
x. Fournir une capacité d'énergie renouvelable de 1 TW en Méditerranée d'ici 2030 (TERAMED)

Contenu

Nouvelles initiatives phares de la SMDD

I. Protection et restauration des herbiers sous-marins/posidonies en tant qu'écosystèmes essentiels 1

II. Vers un tourisme bleu durable, inclusif et résilient en Méditerranée 4

III. Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE) dans le continuum méditerranéen de la source à la mer 8

IV. Initiative forestière méditerranéenne 12

V. Participation des jeunes à la Commission méditerranéenne du développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable 16

VI. Réseau méditerranéen des villes « zéro net » 21

VII. Leadership des femmes pour l'environnement et le développement substantiel en Méditerranée 25

VIII. Journée de la côte méditerranéenne : des actions inspirantes pour protéger nos côtes 29

IX. Semaine verte méditerranéenne 33

X. Fournir une capacité d'énergie renouvelable de 1 TW en Méditerranée d'ici 2030 (TERAMED) 35

Annexe I

Projet de stratégie pour le lien entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer 38

Protection et restauration des herbiers sous-marins/posidonies en tant qu'écosystèmes essentiels (Herbiers de posidonie MED)
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
La préservation et le maintien d'écosystèmes marins et côtiers sains occupent une place centrale dans les activités et les engagements des parties contractantes à la Convention de Barcelone. Ces écosystèmes sont non seulement vitaux pour le développement durable de la région, mais plus important encore, pour le bien-être de l'humanité.
Les herbiers de posidonie constituent l'un de ces habitats, jouant un rôle clé dans la survie d'un grand nombre d'espèces marines. Ils fournissent également des services écosystémiques essentiels, tels que la protection des littoraux contre l'érosion et la séquestration du carbone. Ces avantages sont vitaux pour les activités économiques maritimes comme le tourisme et la pêche, ainsi que pour la vie sur Terre.
Protéger, maintenir et restaurer la biodiversité unique de la Méditerranée, y compris 100 % des herbiers de posidonies

Contribue à
- **L'objectif 2 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural**
- **ODD 14 : Vie aquatique**
- **ODD 15 : Vie terrestre**

Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
9.a Nombre d'aires protégées participant à l'initiative de la Liste verte

1. Contexte

La nouvelle initiative phare sur la posidonie a été initialement discutée lors de la 20e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) qui s'est tenue à Marseille (14-16 juin 2023), qui a suggéré de présenter l'initiative en tant que nouvelle initiative phare de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD).

Un premier projet de note conceptuelle a été soumis au comité directeur de la CMDD des 18 et 19 avril 2024, qui a en principe exprimé un avis positif sur la nouvelle initiative phare et a indiqué la nécessité de préparer une version développée de la note conceptuelle pour la prochaine réunion du comité directeur de la CMDD qui se tiendra en avril 2025.
L'initiative phare sur la posidonie soutiendrait la mise en œuvre d'engagements internationaux majeurs tels que le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming à Montréal, le Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée, le Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (SAPBIO post-2020), et le « Plan d'action pour la conservation de la végétation marine en Méditerranée » adopté dans le cadre du Protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée.

2. Contexte

La protection des herbiers de Posidonie est essentielle à la survie de nombreuses espèces qui en dépendent, dont 1 000 espèces animales et 400 espèces végétales. Ces herbiers sont vitaux pour la pêche, car ils abritent 50 espèces commerciales. Ils jouent également un rôle important dans l'atténuation du changement climatique en stockant plus de 5 tonnes de carbone par hectare chaque année pendant des milliers d'années, et ils contribuent à l'adaptation à ses effets en réduisant l'érosion côtière et en préservant les plages. La posidonie contribue de manière significative à la qualité de vie des communautés côtières et à la santé globale de la mer Méditerranée. Sa valeur économique est estimée à 69 000 € par hectare et par an. Cependant, il s'agit d'une espèce très vulnérable, dont la croissance n'est que d'environ un mètre par siècle, et il existe peu de programmes de restauration, la plupart d'entre eux étant encore en phase de recherche et de développement.

3. Finalité générale et objectifs

Cette initiative phare vise à soutenir la mise en œuvre de plusieurs cadres et objectifs méditerranéens essentiels conçus

pour protéger et soutenir la biodiversité et les ressources naturelles uniques de la Méditerranée :

1. Programme d'action stratégique post-2020 pour la conservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles dans la région méditerranéenne (Post2020 SAPBIO)
2. Le plan d'action pour la préservation de la végétation marine en Méditerranée adopté dans le cadre du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en Méditerranée.
3. La feuille de route du Réseau méditerranéen pour la posidonie (MPN) en tant qu'outil de mise en œuvre de la disposition du Plan d'action régional méditerranéen.

Pour ce faire, il convient de favoriser la coopération entre un large éventail de parties prenantes dans le cadre de cette initiative phare, un rôle essentiel qui permettra de relever les défis les plus pressants de la région. Ces efforts intégrés serviront de base au maintien de l'intégrité écologique de la Méditerranée, à la protection de sa grande biodiversité et à l'utilisation durable des ressources naturelles pour les générations futures.

4. Actions clés et livrables

La réalisation des objectifs ci-dessus doit être assurée par les activités suivantes :

- **Améliorer les connaissances sur la posidonie** en se concentrant sur sa distribution, son statut et les différentes pressions auxquelles elle est confrontée. Il s'agira (i) de cartographier les zones où la posidonie est présente, en particulier dans les pays méditerranéens où les données manquent encore ou sont obsolètes et (ii) d'analyser les pressions spécifiques qui pèsent sur la posidonie dans chaque région, telles que l'ancrage, la pêche illégale, l'artificialisation de l'habitat, la pollution et les espèces envahissantes. Cette analyse identifiera également des solutions potentielles pour atténuer ces pressions, en évaluant leur faisabilité en matière de coûts, de ressources, de gouvernance, d'opportunités et de défis.

  Livrables
  - Mise à jour continue de la cartographie nationale et régionale de la répartition des herbiers de Posidonie et de leur statut

- **Mise en œuvre d'initiatives innovantes** par (a) la création d'un Fonds pour la posidonie, nouveau mécanisme financier destiné à financer des actions de conservation sur des sites prioritaires indépendamment de la compensation carbone et (b) le développement de projets de restauration active et passive pour réduire la pression sur les sites clés.

  Livrables
  - Création du Fonds pour la posidonie
  - Nombre de projets de restauration active et passive pour réduire la pression sur les sites clés

- **Renforcement de la réglementation** par (1) la promulgation d'une législation pour la protection des herbiers de posidonie et l'interdiction de mouiller dans les herbiers de posidonie pour les navires de plus de 20 mètres et (2) par la création d'aires marines protégées pour protéger les herbiers les plus représentatifs et ceux qui pourraient être considérés comme des monuments naturels d'importance pour l'environnement marin en appliquant les mesures de protection et de gestion recommandées par les articles 6 et 7 du protocole ASP/DB.

  Livrables
  - Lignes directrices pour la conception de la législation et de la réglementation relatives à la conservation des herbiers de posidonie
  - Nombre d'aires marines protégées, y compris les herbiers de posidonie
  - Surface/Pourcentage d'habitats de *posidonie océanique* dans les aires marines protégées

- **Améliorer la gestion des sites prioritaires / Renforcement des capacités** par le développement de boîtes à outils pratiques pour les gestionnaires d'aires marines protégées et d'initiatives visant à sensibiliser les planificateurs de l'espace maritime de la région afin de faciliter l'intégration de la protection des herbiers marins et de l'écosystème du carbone bleu dans leurs processus de planification.

  Livrables

- Boîtes à outils pratiques (taxonomie, biologie de la conservation, techniques de suivi)
- Lignes directrices pour la prise en compte des herbiers marins et de l'écosystème du carbone bleu dans la planification de l'espace marin

- **Sensibiliser et engager** en établissant des partenariats locaux et nationaux visant à promouvoir les changements de comportement et à encourager les actions positives parmi les parties prenantes. En outre, organiser des événements culturels régionaux en collaboration avec les institutions chargées du patrimoine culturel et naturel, les ONG, les gouvernements locaux et les membres de la communauté. Un exemple pourrait être une célébration annuelle dédiée à la Posidonie à l'occasion de la Journée mondiale des herbiers marins célébrée chaque premier mars.

  Livrables
  - Partenariats locaux et nationaux établis
  - Célébration annuelle dédiée à la Posidonie lors de la Journée mondiale de l'herbier (1er mars de chaque année)

5. Leadership et partenaires

- Leadership
  - CAR/ASP
- Partenariat
  - Partenaires : Agence française pour la biodiversité (AFB), Centre de coopération méditerranéenne de l'UICN, WWF Méditerranée, Réseau méditerranéen pour la posidonie[1]
  - Pays : France, Tunisie, Espagne, Malte, Chypre, Algérie, Türkiye, Italie

6. Financement

La création d'un fonds Posidonia d'ici 2025 serait une bonne chose, car elle permettrait d'apporter un soutien là où une intervention est jugée essentielle. On estime qu'un minimum de 50 millions d'euros serait nécessaire pour cette initiative.

[1] https://medposidonianetwork.com/

Vers un tourisme bleu durable, inclusif et résilient en Méditerranée (Tourisme bleu MED)

Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique :
Une mer et des côtes méditerranéennes saines sont les principaux atouts du tourisme côtier et marin (bleu), l'un des secteurs de l'économie bleue les plus importants de la Méditerranée en matière de valeur économique, d'emploi local et de développement social. L'attrait du secteur du tourisme côtier et marin (tourisme bleu) étant étroitement lié et dépendant d'un environnement sain, des actions urgentes sont nécessaires pour atténuer les impacts sévères sur les écosystèmes naturels et l'adapter à la multiplication d'événements climatiques extrêmes. Ces actions sont essentielles pour améliorer la résilience du secteur et le transformer en une activité économique plus durable sur le plan environnemental et plus responsable sur le plan social. Il est donc nécessaire de développer une vision à long terme par le biais d'une coopération régionale et multi-échelle entre les principales parties prenantes, en promouvant une gouvernance partagée, des cadres de gestion intégrés, des politiques et des réglementations adéquates, un partage des connaissances techniques et politiques, des actions pilotes innovantes et des modèles d'entreprise régénératifs.

Contribue à :
- Objectif 5 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : Opérer une transition vers une économie verte et bleue
- ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous
- ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation
- ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables
- ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
Indicateur 9 : Nombre d'aires protégées participant à l'initiative de la Liste verte
Indicateur 13 : Besoin en eau, totale et par secteur, par rapport au PIB
Indicateur 19 : État des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO
Indicateur 20 : Déchets générés et traités par type de déchets et type de traitement
Indicateur 23b : Consommation intérieure de matières par PIB

1. Contexte

Cette nouvelle initiative phare, présentée lors de la 20e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) à Marseille (14-16 juin 2023), s'appuie sur deux initiatives existantes : l'Initiative pour le tourisme bleu (ITB)2 et l'initiative Interreg Euro-MED Community4Tourism (C4T)3 (2023-2029). I) L'Initiative sur le tourisme bleu est une initiative mondiale menée par l'IDDRI et l'éco-union, avec une composante méditerranéenne coordonnée en collaboration avec le Centre de coopération pour la Méditerranée de l'UICN et cofinancée par le gouvernement français (à travers le Fonds français pour l'environnement mondial - FFEM), le PNUE (One Planet Program), la GIZ (Our Blue Future) et la Banque mondiale (PROBLUE). Lancée en 2022, l'initiative vise à améliorer la gouvernance du tourisme côtier et marin, à réduire ses pressions environnementales et à accroître ses avantages sociaux. II) L'Interreg Euro-MED Community4Tourism (C4T) (2023-2029), un projet multipartite mené par la DIBA – Députation provinciale de Barcelone (Espagne), avec le Plan Bleu comme partenaire clé. Ce projet vise à renforcer la coopération internationale en matière de gouvernance des politiques touristiques afin de favoriser un secteur touristique plus vert, plus innovant et plus résilient dans la région méditerranéenne.

L'initiative phare proposée est transversalement liée aux six objectifs stratégiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable 2016-2025, tout en contribuant à un certain nombre d'ODD de l'Agenda 2030, et elle est techniquement ancrée dans des rapports récents sur le développement du tourisme bleu durable : Vers un tourisme bleu durable : tendances, défis et pistes politiques (IDDRI et éco-union, 20234), Catalogue des meilleures pratiques en matière

2 Initiative Tourisme Bleu : https://bluetourisminitiative.org/n.
3 Community4Tourism : https://planbleu.org/projets/community-4-tourism/.
4 Initiative Tourisme Bleu : https://bluetourisminitiative.org/publications/.

de tourisme durable en Méditerranée (Plan Bleu, 2022)5 et État des lieux du tourisme en Méditerranée (Plan Bleu et éco-union, 2022),6 qui décrivent les principaux défis et opportunités auxquels sont confrontées les régions marines et la Méditerranée dans l'adoption de modèles de tourisme bleu durable.

2. Contexte

La Méditerranée, qui compte plus de 500 millions d'habitants, attire 400 millions d'arrivées annuelles de touristes internationaux (ATI). Le nord-ouest de la Méditerranée reçoit 64 % des arrivées de touristes internationaux dans l'ensemble de la région, tandis que le sud-est en reçoit 17 %, le nord-est 14 % et le sud-ouest 5 %. Le secteur du tourisme est un pilier essentiel de l'économie régionale, représentant jusqu'à 15 % du PIB régional et 11 % des emplois. De plus, la Méditerranée est un pôle de biodiversité qui abrite environ 9 % de la biodiversité marine mondiale. Les logements et les infrastructures touristiques sont regroupés le long des zones littorales, ce qui entraîne une forte artificialisation du littoral, une érosion, une surconsommation d'énergie et d'eau, une pollution marine et une perte de biodiversité. En tant que pôle de biodiversité, l'intégration d'un tourisme bleu durable et responsable est essentielle pour soutenir les économies côtières tout en préservant les ressources naturelles dans un contexte de changement climatique.

3. Finalité générale et objectifs

L'initiative phare proposée promeut des politiques et des pratiques durables en matière de tourisme bleu en Méditerranée grâce à une approche ascendante, impliquant divers acteurs, avec une attention particulière pour les acteurs locaux tels que les jeunes, les femmes et les communautés locales. Elle vise à renforcer la coopération multi-échelle et multi-sectorielle, à partager les meilleures pratiques et à développer de nouveaux outils et indicateurs pour la gouvernance et la gestion du tourisme durable dans les zones côtières. Le principal objectif global vise à progresser vers un tourisme bleu durable en Méditerranée, soutenant ainsi la décarbonation du secteur et réduisant ses impacts négatifs sur les écosystèmes naturels et la biodiversité, et améliorant sa résilience environnementale, sociale et économique aux événements climatiques extrêmes.

4. Actions clés et livrables

L'initiative phare proposée serait mise en œuvre par le biais de trois actions principales :

Action 1 - Renforcement des connaissances et mécanismes de suivi

Évaluer régulièrement l'impact du tourisme bleu, procéder à des évaluations sectorielles de la durabilité et de l'efficacité des politiques, et enrichir le corpus de connaissances mis à la disposition des acteurs du tourisme bleu. L'action 1 guidera les activités de l'initiative phare, en veillant à ce que les actions pilotes de tourisme bleu de l'action 2 soient bien adaptées aux contextes régionaux, nationaux et locaux. Elle devrait s'appuyer sur l'Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable7, géré par le Plan Bleu dans le cadre du programme PNUE/PAM, et s'y intégrer.

Cette action aidera à :

- Maintenir des données actualisées sur le développement du tourisme bleu durable en Méditerranée grâce à un suivi basé sur des indicateurs, y compris l'analyse comparative et l'analyse sous-sectorielle pour une politique et une planification éclairées et pour enrichir les centres de connaissances sur le tourisme bleu (par exemple, la plateforme Join the Med).
- Évaluer en permanence l'efficacité des politiques et leur impact sur le tourisme bleu régional.
- Aborder les disparités socio-économiques et géographiques dans la Méditerranée et souligner leurs implications politiques pratiques.
- Évaluer les effets des crises sur le secteur du tourisme bleu et proposer des stratégies d'atténuation en temps opportun.
- Mettre en évidence les pratiques remarquables, les défis et les opportunités d'innovation dans le secteur du tourisme bleu durable dans les différents pays méditerranéens, le cas échéant.
- Définir les possibilités d'expansion des réseaux de tourisme bleu, tels que le réseau méditerranéen d'observatoires du tourisme durable (NSTO)8.

Livrables :

5 Catalogue des meilleures pratiques en matière de tourisme durable en Méditerranée (Plan Bleu, 2022) : https://planbleu.org/publications/catalogue-meilleures-pratiques-tourisme-durable/.
6 État des lieux du tourisme en Méditerranée (Plan Bleu et éco-union 2022) : https://planbleu.org/publications/tourisme-mediterranee/.
7 Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable.
8 Réseau méditerranéen d'observatoires du tourisme durable (NSTO)

- Développement de mécanismes de suivi du tourisme bleu, d'indicateurs et de boîtes à outils pour soutenir, promouvoir et évaluer le tourisme bleu durable au niveau de la destination, du pays ou de la région.
- Publication d'un rapport annuel sur l'état des lieux du tourisme bleu dans la région, assorti de propositions d'actions à court et moyen terme.

Le budget estimé pour l'Action 1 est de 90 000 euros pour la première année, avec 20 000 euros supplémentaires par an pour le développement d'un état des lieux régional sur le tourisme bleu.

Action 2 - Mise en œuvre d'activités innovantes dans le domaine du tourisme bleu afin de combler le fossé entre l'action au niveau des destinations et les mécanismes de politique et de gouvernance pertinents.

L'action 2 soutient des actions sur le terrain menées sur des sites pilotes dans les pays méditerranéens et suit leur évolution afin de garantir le développement durable du tourisme bleu grâce à des approches inclusives et participatives avec les parties prenantes publiques et privées aux niveaux local et national. Pour l'instant, les sites pilotes identifiés sont les suivants : l'île de Djerba (Tunisie), le parc national d'Al Hoceïma (Maroc) et la réserve naturelle des côtes de Tyr, la réserve naturelle des îles du Palmier et les marais salants d'Anfeh (Liban).

L'action 2 vise à établir des synergies avec différents projets et programmes qui sont déjà en cours de développement et pourraient servir de base pour développer des projets de terrain dans les pays méditerranéens, tels que le projet ReBootMED9 (septembre 2023 - juin 2025), couvrant la zone sous-régionale de l'initiative WestMED, et le projet NaTour4CChange10 (avril 2024 - octobre 2026), un projet Interreg EURO-MED qui se concentre sur les solutions basées sur la nature pour améliorer la résilience des destinations touristiques côtières.

Livrables :

- Évaluation de l'état des lieux du tourisme bleu et des externalités touristiques pour chaque site pilote.
- Développement d'initiatives de tourisme bleu durable et soutien aux mécanismes de gouvernance locale pour le tourisme bleu durable sur chaque site pilote.
- Activités de renforcement des capacités visant à améliorer la capacité des parties prenantes à soutenir le développement de nouveaux produits écotouristiques.
- Organisation d'ateliers dans chaque site pilote afin de faciliter le partage des enseignements tirés et de promouvoir la reproduction et l'extension des pratiques réussies en matière de tourisme bleu.

Le budget estimé pour l'Action 2 est de 350 000 euros.

- L'initiative phare soutiendra chaque année au moins trois projets pilotes de solutions innovantes et associera des sites pour le partage des connaissances et l'intégration régionale des politiques. Le budget estimé pour chaque 3 sites pilotes supplémentaires est de 350 000 euros.

Action 3 : Coopération régionale pour le tourisme bleu durable

L'objectif de l'Action 3 est de favoriser la coopération régionale en matière de tourisme bleu durable et de fournir des opportunités d'échanges et de synergies interrégionaux. Il veillera à ce que les modèles de BT durables élaborés dans le cadre de l'Action 2 soient exploités grâce au partage des enseignements tirés et à leur intégration dans les processus de gouvernance et d'élaboration des politiques au niveau méditerranéen. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration du profil des questions liées au tourisme bleu dans l'agenda politique environnemental, social et économique, y compris au sein de l'UNOC 2025 et d'autres cadres institutionnels pertinents.

Livrables :

- Lancement de l'Initiative phare lors de la 3e Conférence des Nations Unies sur les océans (événement parallèle, conférence parallèle).
- Organisation d'échanges réguliers de coopération interrégionale entre les pays cibles de la Méditerranée et avec d'autres régions marines. Ateliers spécifiques et/ou en relation (« l'un après l'autre ») seront organisés avec des événements planifiés pour assurer la diffusion des résultats clés.
- Élaboration de feuilles de route et de plans d'action sectoriels et thématiques, documents programmatiques qui identifient les domaines de renforcement de la coopération sur les questions touristiques au sein des régions et entre elles, notamment en ce qui concerne la consommation d'eau et la production de déchets.
- Créer un groupe de travail formel et multisectoriel dans la région méditerranéenne pour stimuler un dialogue politique innovant dans le secteur, s'appuyer sur les orientations stratégiques définies dans les feuilles de route et capitaliser sur les résultats des différentes initiatives régionales.
- Organisation d'une conférence méditerranéenne annuelle de haut niveau par le groupe de travail sur le tourisme

9 https://www.reboot-med.eu/
10 https://natour4cchange.interreg-euro-med.eu/

bleu, qui se concentrera sur le lien entre les solutions durables de tourisme bleu et la gouvernance et la politique. Elle servira de plateforme pour les prix du tourisme bleu (par exemple, les jeunes et les femmes entrepreneurs, l'innovation du tourisme bleu).

- Élaborer des indicateurs de tourisme bleu durable à ajouter au tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

Le budget annuel estimé pour l'Action 3 est de 200 000 euros.
Le coût de coordination générale de l'initiative phare est d'environ 100 000 euros par an.

5. Leadership et partenaires

- **Leaders**

- ECO-UNION (Espagne) et IDDRI (France)

- **Partenaires**

- OSC : Plan Bleu/CAR Centre de l'UICN pour la coopération méditerranéenne.
- Pays de soutien : France, Espagne
- Pays de mise en œuvre : Maroc, Tunisie, Liban, Monténégro.

Fonds déjà garantis :
Initiative Tourisme Bleu environ 550 000 € ; Community4Tourism (C4T)

Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE) dans le continuum méditerranéen de la source à la mer

Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
La pensée systémique utilisant l'approche combinée du Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE) et de la gestion de la source à la mer (S2S) peut permettre une intégration sectorielle et spatiale pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, et la gestion des ressources naturelles et des activités socio-économiques, en s'éloignant de l'approche sectorielle « en silo », de manière innovante et efficace. Une stratégie régionale, adoptée au niveau ministériel et dotée d'un plan d'action, de mécanismes de financement et de suivi, aiderait les pays méditerranéens à améliorer la prise en compte des cadres et instruments de politique et de gestion dans l'ensemble des secteurs et des composantes spatiales du WEFE afin de minimiser les risques et de maximiser les avantages liés aux moyens de subsistance des populations et au développement socio-économique dans le cadre du continuum méditerranéen de la source à la mer.

Contribue à
L'objectif 2 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural
ODD 2 : Faim Zéro ; ODD 6 : Eau propre et assainissement ; ODD 7 : Énergie propre et abordable ; ODD 12 : Consommation et production responsables ; ODD 15 : Vie terrestre

Tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
12 - Niveau de stress hydrique : prélèvement d'eau douce en proportion des ressources en eau douce disponibles (Indicateur ODD 6.4.2)
13 - Prélèvement d'eau par habitant en 2019

1. Contexte

L'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes sont des ressources essentielles aux moyens de subsistance de l'homme et au développement socio-économique. La gestion durable des quatre composantes est fondamentale pour la paix, la sécurité, le bien-être social, la santé et la prospérité. Toutefois, ces secteurs étant fortement interdépendants, une telle gestion ne peut être obtenue efficacement que si elle est effectuée, dès la phase de conception, d'une manière intégrée permettant à chacun des quatre secteurs/composants de servir, sur un pied d'égalité, de « point d'entrée » dans une approche du nexus interaction eau-énergie-alimentation-écosystèmes (WEFE).

L'approche du nexus WEFE s'appuie sur les décennies d'expérience de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE)[11] tandis que l'approche Source à Mer s'appuie sur les efforts d'intégration spatiale dans le continuum source à mer tels que le Cadre méthodologique intégratif (CMI)[12]. Ces deux approches permettent de mettre à profit la GIRE, la planification de la gestion intégrée des côtes et l'aménagement de l'espace marin en permettant l'engagement de plusieurs secteurs, en évaluant les compromis et les synergies intersectoriels, en optimisant la sécurité globale des ressources et en cherchant à trouver des solutions qui intègrent des considérations, sinon de plusieurs secteurs, du moins qui évitent de nuire aux trois autres secteurs lors du développement d'activités dans chacun d'entre eux (« principe de non-nuisance »).

Compte tenu des caractéristiques géomorphologiques de la région méditerranéenne, les flux d'eau, de sédiments, de biote, etc., connectent la terre, les bassins versants, les aquifères, les zones humides, la côte et les activités qui y sont basées avec la mer, créant ainsi un continuum spatial de la terre à la mer ou de la source à la mer (S2S). Les écosystèmes, y compris les zones humides côtières et les aires marines protégées, subissent les pressions combinées des demandes de tous les secteurs, et les services essentiels qu'ils fournissent affectent également l'économie.

Il est de plus en plus reconnu que la pensée systémique utilisant l'approche combinée du nexus WEFE et de la gestion de la source à la mer, permettant l'intégration sectorielle et spatiale pour le développement et la mise en œuvre des politiques, et la gestion des ressources naturelles et des activités socio-économiques, aide à se détacher de l'approche sectorielle « en silo » d'une manière innovante et efficace. Cela pourrait apporter de multiples avantages à la société, en soutenant : (a) l'adoption de pratiques socio-économiques durables, contribuant à réduire l'empreinte environnementale et à inverser la perte de biodiversité ; (b) l'augmentation de la résilience et le renforcement de l'adaptation au changement climatique ; (c) la réalisation des buts politiques mondiaux, tels que les buts de développement durable (ODD), et les buts liés à la transition vers l'énergie verte, l'économie circulaire et un mode de vie sain ; (d) la coopération régionale, la cohésion sociale, la prévention des conflits et la consolidation de la paix ; et (e) le développement économique, en

[11] https://www.un.org/waterforlifedecade/iwrm.shtml
[12] https:\iczmplatform.org\storage\documents\b1wUPA4UtQvagztjcArnXKnDBVN0YoqUkg3EWpxi.pdf

soutenant la création d'emplois, en favorisant les opportunités d'investissement et la gestion des risques d'investissement, tout en encourageant l'intégration économique régionale, notamment en promouvant l'économie circulaire et l'économie bleue.

2. **Contexte**

Plusieurs institutions et organisations de parties prenantes sont actives dans le cadre de l'agenda du WEFE en Méditerranée. La Convention de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée (UpM) fournissent, conjointement avec les programmes pertinents de l'UE, des mécanismes institutionnels et opérationnels solides et complémentaires pour promouvoir de manière coordonnée l'adoption du nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer.

Un processus régional est en cours pour élaborer une « Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer ». Afin de dynamiser le passage de la « pensée Nexus » à « l'action Nexus », la stratégie souhaite s'adresser aux pays et aux parties prenantes en leur fournissant un cadre général d'assistance pour améliorer l'intégration des cadres et des instruments de politique et de gestion dans les secteurs et les composantes spatiales du WEFE, augmentant ainsi la capacité à minimiser les risques et à maximiser les avantages liés aux moyens de subsistance humains et au développement socio-économique dans le continuum méditerranéen de la source à la mer.

Le processus régional s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe de l'UpM, du Plan d'action pour la Méditerranée de l'ONU Environnement (PNUE-PAM) et de l'Union européenne (UE), avec le soutien technique du Partenariat mondial pour l'eau - Méditerranée (GWP-Med) dans le cadre du GEF PNUE/PAM Projet enfant 2.2 sur le Nexus WEFE, des projets « EU WES in the ENI Southern Neighbourhood region » et « EU WES Biodiversity - Climate Action (BCA) », ainsi que de la PRIMA Foundation. Il est suggéré que la stratégie soit présentée pour approbation au niveau ministériel d'ici la fin de 2025.

Dans le cadre du processus, et en engageant des partenaires supplémentaires, deux tables rondes régionales ont déjà eu lieu, engageant une série de parties prenantes dans une consultation sur le contenu de la version préliminaire de la stratégie : 1ère table ronde, juin 2023[13], Rabat ; 2ème table ronde, février 2024, Tunis[14]. De plus, la version préliminaire de la stratégie a été présentée et soumise pour commentaires lors de la 14ème réunion de la plateforme régionale de l'UpM sur l'eau (juin 2024, Lisbonne)[15]. D'autres consultations régionales sont prévues avant la fin du processus. La communauté de pratique WEFE4MED Nexus en Méditerranée[16], soutenue par PRIMA, contribuera également à partager les expériences et les leçons tirées des applications du nexus WEFE sur le terrain.

Une initiative phare de la CMDD sur le nexus WEFE dans le continuum méditerranéen de la source à la mer fournira le mécanisme, du côté de la Convention de Barcelone, pour contribuer concrètement à la préparation de la stratégie et, après son éventuelle approbation, s'engager dans sa mise en œuvre et son suivi.

3. **Objectif général**

L'initiative phare de la CMDD sur le nexus du WEFE dans le continuum méditerranéen de la source à la mer **vise à soutenir l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi** de la « Stratégie pour les Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer » afin de permettre l'intégration de la pensée systémique et l'application de l'approche du nexus du WEFE dans le continuum de la source à la mer de la région au sein de structures de gouvernance améliorées à différents niveaux.

[13] https://www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/20232/nexus-roundtable/
[14] https://www.gwp.org/en/GWP-Mediterranean/WE-ACT/News-List-Page/2024/2nd-regional-roundtable-on-wefe-nexus/
[15] https://ufmsecretariat.org/14th-regional-platform-water/
[16] https://wefe4med.eu/wefe/home

4. Buts, objectifs et mesures stratégiques

L'initiative phare de la CMDD sur le nexus du WEFE dans le continuum méditerranéen de la source à la mer, permettra de :

Phase A. Aider à la rédaction et à l'approbation au niveau politique approprié de la « Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer »

Un processus de consultation régionale sur la version préliminaire de la stratégie est actuellement en cours, lancé en juin 2023, à Rabat. Il est proposé que la stratégie soit envisagée pour approbation au niveau ministériel d'ici la fin de 2025. Cela pourrait se faire lors de la 2ème réunion ministérielle de l'UpM sur l'eau ainsi que lors de la 24ème réunion des parties contractantes à la Convention pour la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (COP24).

À l'heure actuelle, la stratégie comprend trois buts, soutenus par un ensemble de huit objectifs.

- **But 1 : Des dispositions institutionnelles, des politiques et des cadres de coopération appropriés sont mis en place aux niveaux national et régional.**
    - Objectif 1.1 : Développer et/ou adapter en conséquence les structures de gouvernance appropriées à tous les niveaux pour mettre en œuvre l'approche Nexus dans le continuum de la source à la mer.
    - Objectif 1.2 : Intégrer l'approche du Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer dans les politiques et les stratégies
- **But 2 : Planification, financement et mise en œuvre efficaces et efficients de la gestion et des solutions techniques.**
    - Objectif 2.1 : (Passage vers) Intensification des applications de démonstration du Nexus en vue d'une mise en œuvre généralisée, par le biais d'investissements et de mécanismes de marché appropriés.
    - Objectif 2.2 : Augmenter le financement de la planification et de la mise en œuvre des interventions Nexus.
- **But 3 : Prise de décision éclairée reposant sur une meilleure connaissance scientifique, l'engagement de parties prenantes compétentes et une sensibilisation accrue du public.**
    - Objectif 3.1 : Promouvoir la science et l'éducation sur les aspects du Nexus WEFE et du continuum de la source à la mer.
    - Objectif 3.2 : Assurer la disponibilité, l'harmonisation et le partage des données dans tous les secteurs et à travers les frontières
    - Objectif 3.3 : Développer les capacités des parties prenantes et les outils connexes pour mettre en œuvre le Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer.
    - Objectif 3.4 : Sensibiliser et améliorer la compréhension du Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer, stimuler l'engagement des parties prenantes et leur donner les moyens de leur mise en œuvre.

Une version préliminaire de la stratégie, datée du 21 mai 2024, figure à l'annexe. Une version préliminaire mise à jour est en cours d'élaboration, intégrant les commentaires fournis dans le cadre du processus de consultation mené au sein de l'UpM.

L'initiative phare de la CMDD fournira le mécanisme de consultation de la convention de Barcelone pour contribuer à l'élaboration de la stratégie, apporter une contribution à ses versions préliminaires et, en cas d'accord, la présenter pour approbation lors de la COP24. En fonction de l'évolution du processus, le programme phare de la CMDD pourrait également contribuer à l'élaboration d'un plan d'action préliminaire et non contraignant pour la mise en œuvre de la stratégie, avant même l'approbation de cette dernière.

Phase B. Après approbation, aider à la mise en œuvre et au suivi de la « Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer ».

Une fois approuvée, la stratégie devrait inspirer et permettre la création de divers plans, programmes et projets existants et éventuellement nouveaux, le partage de bonnes pratiques, le développement d'initiatives phares, l'engagement de multiples parties prenantes, l'alignement des partenaires, la mobilisation des donateurs, ainsi que l'assistance aux pays dans la mise en place de mécanismes d'intégration appropriés et l'avancement de la mise en œuvre des pratiques WEFE. Pour faciliter la mise en œuvre de la stratégie, ces éléments pourraient être décrits dans un plan d'action qui reliera les axes de travail possibles aux partenariats et aux ressources financières correspondantes, et qui servira de document technique évolutif. L'initiative phare de la CMDD s'engagerait du côté de la Convention de Barcelone dans la préparation du plan d'action.

Par ailleurs, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (2016-2025) menée par la CMDD, ainsi que le

Cadre politique de l'eau de l'UpM pour les actions 2030 et sa stratégie de financement, prévoit d'engager les acteurs étatiques et non étatiques dans des processus visant à faciliter l'institutionnalisation et la mise en œuvre de l'approche Nexus. Dans ce contexte, et sur la base du plan d'action, l'initiative phare de la CMDD contribuerait à promouvoir la mobilisation des investissements, à démontrer le bien-fondé de Nexus par des démonstrations, à renforcer les capacités et à diffuser les connaissances, etc.

Par ailleurs, l'initiative phare de la CMDD aidera la Convention de Barcelone, conjointement avec l'UpM par l'intermédiaire de son groupe de travail WEFE, à fournir un cadre de surveillance léger du processus de mise en œuvre du Nexus WEFE, afin d'évaluer les progrès accomplis et d'orienter stratégiquement les actions à venir pour atteindre les buts fixés.

5. **Leadership et partenaires**

Reflétant le mécanisme établi pour le processus d'élaboration de la stratégie, le partenariat suivant mobilisera l'initiative phare de la CMDD sur le Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer :

- **Leadership du processus politique**
    - PNUE/PAM, Secrétariat de la Convention de Barcelone
    - Union pour la Méditerranée (UpM)
    - CE DG NEAR
- **Leadership du processus technique**
    - Partenariat mondial pour l'eau – Méditerranée (GWP-Med)
    - Projet de mécanisme de soutien à l'eau et à l'environnement (WES)
    - Partenariat PRIMA pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne
- **Partenariat d'action phare**
    - Membres de la CMDD
- **Pays bénéficiaires**
    - Tous les pays méditerranéens

6. **Financement**

   Diverses sources de financement, en espèces et en nature, seraient mobilisées. La phase A serait soutenue par : le projet enfant 2.2 du GEF PNUE/ PAM MedProgramme sur le Nexus WEFE ; le projet WES BCA de l'UE ; le projet PRIMA WEFE4Med ; les arrangements en cours de la CMDD (par exemple, les réunions régulières et ad hoc et les services techniques) ; les contributions des membres de la CMDD (par exemple, pour commenter les versions préliminaires) ; etc. Le soutien de la phase B sera envisagé en fonction des développements.

La version préliminaire de la stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer, v. décembre 2024 est inclus en tant que ANNEXE I à ce document de travail.

Initiative forestière méditerranéenne (IFM)
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
Le bassin méditerranéen est une zone sensible aux risques climatiques fortement interconnectés, en raison de la combinaison de plusieurs risques climatiques importants et d'une grande vulnérabilité.
La valeur des approches régionales de l'action climatique et de la protection des écosystèmes a été reconnue par les dirigeants politiques et les scientifiques de l'ensemble du bassin méditerranéen.
L'Initiative forestière méditerranéenne définit une orientation claire et commune pour les différents acteurs et secteurs concernés par les forêts, la biodiversité, l'action climatique, l'environnement et la réduction des risques de catastrophe, vers un avenir où les forêts méditerranéennes protégées et restaurées fournissent des services écosystémiques, accueillent la biodiversité et renforcent la résilience des sociétés méditerranéennes face au changement climatique. Dans cette nouvelle ère de risques, l'engagement des parties prenantes à plusieurs niveaux, le dialogue intersectoriel, l'action coordonnée et le soutien politique doivent être améliorés et renforcés, notamment en renforçant les liens entre les secteurs des sciences environnementales, de la sylviculture et de la protection civile, en intégrant profondément les considérations liées au changement climatique, à la perte de biodiversité et à la désertification, et en tirant parti des partenariats entre les secteurs public et privé pour accroître les investissements dans les forêts.

- **L'objectif 2 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : Promouvoir la gestion des ressources, la production et la sécurité alimentaires au moyen de formes durables de développement rural**
- **ODD 15 : Vie terrestre**

Indicateur du tableau de bord de la SMDD 10
Aide publique au développement et dépenses publiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des écosystèmes (Indicateur 15.a.1 des ODD)

1. **Contexte**

Dans la **Déclaration pour le rôle de la restauration des forêts et des écosystèmes pour les générations méditerranéennes futures** (mars 2022), les participants au segment de haut niveau de la Semaine forestière méditerranéenne ont relevé « l'importance de la restauration des forêts et des écosystèmes pour la réalisation des engagements mondiaux pris par les pays méditerranéens dans le cadre des conventions de Rio, de l'Agenda 2030 pour le développement durable et du Forum des Nations Unies sur les forêts » et ont appelé à « la gestion des forêts et des paysages méditerranéens vers une vision où les avantages sociaux, environnementaux, économiques et culturels sont intégrés de manière égale. »

Dans leur **Déclaration ministérielle d'Antalya** (2021), les ministres méditerranéens de l'Environnement se sont engagés à promouvoir « des réponses régionales à nos défis environnementaux communs afin d'amplifier leur impact à travers et au-delà du bassin, et de contribuer à une action coordonnée entre les secteurs et les niveaux de gouvernement par la mise en œuvre d'approches intégrées ». Cette approche a été renforcée dans la **déclaration ministérielle de Portorož** de la COP23, qui appelle à une action urgente pour « renforcer la résilience face aux impacts du changement climatique ».

L'Initiative forestière méditerranéenne (IFM) qui est proposée devrait aider les États méditerranéens à respecter leurs engagements au titre des conventions des Nations Unies sur le climat, la biodiversité et la désertification, ainsi que de la Convention de Barcelone.
Les parties contractantes à la Convention de Barcelone se sont engagées à appliquer une approche écosystémique à la gestion des activités humaines susceptibles d'affecter l'environnement marin et côtier de la Méditerranée. Des forêts saines et bien gérées sont essentielles à la réalisation de cette vision écologique. En septembre 2023, lors de la réunion des points focaux du PNUE-PAM à Istanbul, le PNUE a informé les États méditerranéens de la proposition d'initiative forestière méditerranéenne. La COP de la Convention de Barcelone en décembre 2023 a ensuite intégré l'IFM dans son programme de travail couvrant les secteurs de la biodiversité, du changement climatique, de la gestion intégrée des zones côtières et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. L'IMF a été présentée lors d'un événement parallèle à la convention de Barcelone COP23 en Slovénie, en décembre 2023. SilvaMed, en tant qu'organe statutaire de la FAO, a été un partenaire fondamental dès le début de cette initiative et devrait jouer un rôle clé dans sa poursuite, avec le PNUE/PAM et les réseaux régionaux de l'UNDRR. En 2024, le PNUE, la FAO et l'UNDRR ont partagé une version préliminaire de la feuille de route pour l'Initiative forestière méditerranéenne avec les pays méditerranéens et d'autres partenaires pour commentaires et en 2025, le travail devrait progresser. La feuille de route des IMF a été lancée lors de la Semaine forestière méditerranéenne *Silva Med* et lors de la Plateforme régionale d'Europe et d'Asie centrale pour la réduction des risques de catastrophe au Monténégro (toutes deux en novembre 2024).

2. **Contexte**

Pour les forêts méditerranéennes, les températures élevées, l'aridité et le changement d'utilisation des sols ont créé une crise multidimensionnelle. L'aridité, la plus grande fréquence des incendies provoqués par la chaleur et l'abandon des terres créent des conditions dangereuses, entraînant des incendies de forêt anormaux et le dépérissement des forêts. Au cours des deux dernières décennies, les écosystèmes forestiers méditerranéens ont subi une perte intense de leur couvert végétal (une perte totale de 581 Mha de couvert végétal). Les incendies de forêt dévastent les écosystèmes fragiles de la région : en 2023, sur une période de 12 jours seulement, 135 000 hectares de forêt ont été détruits ou endommagés en Italie, en Grèce, en Tunisie et en Algérie (CCR, 2023). Plus tard, au cours du même été, 172 700 hectares de forêt ont brûlé en Grèce, dont le plus grand incendie de l'histoire récente de l'Europe enregistré à Alexandropoulis, y compris dans le Parc national de Dadiá-Lefkími-Souflí, qui revêt une grande importance sur le plan écologique. La saison dévastatrice des incendies de forêt en Grèce en 2023 a été qualifiée d'« événement majeur d'importance mondiale ».

En se basant sur des analyses scientifiques, des réseaux régionaux de connaissances, d'informations et de coopération, le PNUE et ses partenaires, la FAO et l'UNDRR, élaborent conjointement une nouvelle « Initiative pour les forêts méditerranéennes » (IFM) afin d'aider les pays méditerranéens à protéger et à restaurer les forêts méditerranéennes, y compris le long des zones côtières.

L'IFM fournit un cadre optimisé et un soutien scientifique et pratique accru aux personnes travaillant sur les forêts, le climat, la nature et la protection civile, afin d'atteindre l'objectif ambitieux et commun suivant : *inverser la tendance à la disparition des forêts méditerranéennes. Les forêts méditerranéennes protégées et restaurées fournissent des services écosystémiques, accueillent la biodiversité et renforcent la résilience des sociétés méditerranéennes face au changement climatique.* Un partenariat entre les États méditerranéens et les réseaux de gouvernance régionale tels que la convention de Barcelone du PNUE/PAM et incluant les partenaires des Nations Unies, la FAO et l'UNDRR, ainsi que d'autres parties prenantes clés (UpM, EFIMed, UICN, entre autres) renforcera l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets dans le bassin méditerranéen en sauvegardant les forêts et en réduisant les risques d'incendie de forêt, protégeant ainsi les économies locales et nationales ainsi que la vie et les moyens de subsistance de la population.

La protection des écosystèmes dans les zones côtières présente des opportunités majeures. Des analyses récentes démontrent que le couvert forestier dans les zones côtières fournit d'autres services écosystémiques de grande valeur, notamment : favoriser la recharge des nappes phréatiques, réguler le flux saisonnier de l'eau ; renforcer le contrôle des inondations qui atténue les dommages potentiels aux biens économiques ; protéger contre la perte de la couche arable et améliorer la fertilité des sols ; prévenir la sédimentation excessive, réduisant ainsi la pollution des canaux d'eau, des barrages et des écosystèmes ; fournir des services écosystémiques, promouvoir une gestion forestière plus proche de la nature.

Alors que l'urgence climatique s'intensifie, l'IMF devrait également jouer un rôle dans le suivi et la démonstration de l'importance des forêts pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

3. Finalité générale et objectifs

Pour inverser le cycle actuel de perte et de dépérissement des forêts en Méditerranée, nous devons développer des approches intégrées, scientifiques et dynamiques de la protection et de la gestion des forêts.

L'initiative forestière méditerranéenne s'appuie sur des institutions et des réseaux environnementaux et scientifiques de longue date en Méditerranée, en particulier la convention de Barcelone, le plan d'action méditerranéen du PNUE, y compris la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ainsi que la FAO et son organe statutaire, la *Silva Mediterranea*. L'initiative s'appuiera sur l'expérience du PNUE et de ses partenaires en matière de restauration des écosystèmes, d'adaptation au changement climatique et de conservation de la biodiversité dans la région, y compris les travaux sur la gestion intégrée des zones côtières en Méditerranée et le portefeuille du PNUE dans les Balkans occidentaux. Le partenariat du PNUE avec l'UE sur le climat, l'environnement, la paix et la sécurité (qui en est à sa deuxième phase) constitue une base solide pour faire progresser la consolidation de la paix environnementale dans la région.

L'initiative forestière méditerranéenne a été conçue en tenant compte des objectifs suivants :

- Assurer la protection des écosystèmes forestiers présente de nombreux avantages économiques, sociaux et environnementaux. Les forêts fournissent des **services écosystémiques** essentiels**,** notamment la régénération des nappes phréatiques, la lutte contre les inondations, le contrôle des sédiments, la capture du carbone et la réduction des pressions qui nuisent aux économies et favorisent les migrations.
- Promouvoir et renforcer le rôle essentiel des écosystèmes forestiers dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, comme le reconnaissent l'Accord de Paris et la déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres.
- Lutter contre les menaces que le changement climatique et le changement d'affectation des terres font peser sur les forêts méditerranéennes, comme le décrivent le rapport du PNUE « Spreading Like Wildfire » et d'autres analyses sur les risques d'incendie liés au climat.

- Identifier les possibilités pour protéger l'environnement et atteindre les objectifs de développement durable en Méditerranée par l'adaptation transfrontalière la collaboration et le partage des meilleures pratiques régionales, y compris les connaissances traditionnelles et les technologies de pointe. (réf. à l'importance d'une approche régionale dans Changement climatique et extrêmes météorologiques en Méditerranée orientale et au Moyen-Orient).
- Identifier les possibilités d'instaurer la confiance dans la région méditerranéenne en renforçant la coopération régionale pour la protection des ressources partagées, le partage des connaissances et la gestion des stress liés au climat qui, sinon, provoqueraient des déplacements et augmenteraient les risques de conflit.

Les IMF comprennent quatre phases avec un calendrier global qui est prévu jusqu'en 2035.
Après une première phase de cogénération, la deuxième phase de « co-conception » est en cours de finalisation. Afin de traduire ces engagements communs en actions concertées, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (UNDRR) ont mené, de mai à juillet 2024, des consultations conjointes structurées avec leurs homologues nationaux respectifs à travers le bassin méditerranéen dans les ministères des Forêts, de l'Agriculture, de l'Environnement et les entités gouvernementales responsables de la protection civile, afin de mieux comprendre les défis auxquels les gouvernements sont confrontés en ce qui concerne les forêts méditerranéennes et d'autres parties prenantes clés. Les trois entités des Nations Unies ont également mené des consultations avec des partenaires scientifiques et institutionnels clés au cours de la même période. Les résultats des consultations serviront de base à une feuille de route de l'IMF, actuellement en cours de finalisation, qui définira sa mission avec des résultats transformateurs ainsi que des dispositions institutionnelles potentielles. Cette dernière ainsi qu'une stratégie spécifique de mobilisation des ressources seront développées plus avant par le PNUE et ses partenaires, la FAO et l'UNDRR.

La troisième phase se concentrera ensuite sur l'élargissement des interventions potentielles sur le terrain et la quatrième phase sur la mise en œuvre.

4. Actions clés et livrables

Les principales activités suivantes sont envisagées pour les deux prochaines années dans le cadre de la 2ème phase de co-conception :

Évaluation des forêts et des services écosystémiques liés aux forêts	1.1 Cartographie et consultations : en se basant sur le rapport actualisé *État des forêts méditerranéennes*, à l'horizon 2024, le PNUE, la FAO et l'UNDRR travaillent avec les parties prenantes pour : 1.1.1 Cartographier les activités en cours et identifier les lacunes en matière de protection et de gestion des forêts et des questions connexes (conservation, restauration, biodiversité, planification, tourisme, incendies, etc.). 1.1.2 Consulter les États membres et d'autres parties prenantes clés sur les options permettant de promouvoir une approche intersectorielle plus ambitieuse de la protection et de la restauration des forêts méditerranéennes, y compris éventuellement une réunion extraordinaire de la CMDD axée sur l'IFM, qui se tiendrait en 2025 1.2 Recherches supplémentaires : le PNUE et ses partenaires commanderont des recherches supplémentaires là où il y a des lacunes en matière de connaissances, notamment : 1.2.1. Analyse socio-économique des valeurs des services écosystémiques forestiers 1.2.2. Identification des priorités, exemples de meilleurs cas, feuille de route de mobilisation des ressources *Budget pour 2025-26 : 600 000 dollars américains*
Identification et co-conception des solutions forestières	2.1 Soutenir l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle transformatrice pour les forêts méditerranéennes, notamment en collaborant avec les partenaires scientifiques et techniques régionaux pour aider les entités d'exécution locales, nationales et (le cas échéant) internationales à concevoir et à adapter des solutions forestières transversales (liées à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, à la protection de la biodiversité, à la fourniture de services écosystémiques, aux moyens de subsistance et au développement ruraux, à la protection civile et à la réduction des risques de catastrophe) qui soient efficaces et éclairées par les données climatologiques. 2.1.1 Dialogues scientifiques et politiques sur les forêts organisés dans 4 pays méditerranéens ;

	2.1.2 Soutien aux comités interministériels dans 2 à 3 pays méditerranéens touchés par des catastrophes ou des conflits. *Budget pour 2025-26 : 600 000 dollars américains*
Mise en œuvre des solutions forestières	3.1 S'appuyer sur le programme phare de restauration des forêts méditerranéennes qui a reconnu le travail du Liban, du Maroc, de la Tunisie et de la Türkiye en matière de restauration des forêts méditerranéennes touchées par les incendies, dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes: 3.1.1 Renforcer la base scientifique des travaux en intégrant des processus de suivi s'appuyant sur les travaux du Centre thématique européen sur l'analyse et la synthèse spatiales, et en poursuivant la modélisation des options d'adaptation grises/vertes afin de maximiser la protection des écosystèmes forestiers et des ressources en eau ; 3.1.2 Intensifier les travaux en cours dans des lieux spécifiques, par exemple pour renforcer les travaux de restauration déjà en cours dans le cadre du programme phare de restauration des forêts méditerranéennes. 3.2 Mobilisation conjointe des flux de financement internationaux. *Budget pour 2025-26 : 1 000 000 dollars américains*
Amélioration des solutions forestières	4.1 Identifier les enseignements tirés de l'analyse systématique des pratiques innovantes et traditionnelles, l'IMF *améliorera la qualité et la quantité des interventions forestières intégrées* dans le bassin méditerranéen. Les enseignements tirés et communiqués par l'IMF fourniront une base pour une conception de programme solide, fondée sur des preuves et ambitieuse. Les investisseurs potentiels des secteurs public et privé devraient se montrer plus confiants. *Budget pour 2025-26 : 150 000 dollars américains*
Partage des solutions forestières	L'IMF travaillera en collaboration sur la collecte, le rassemblement, la conservation, la connexion, la gestion et la diffusion des connaissances sur la façon de protéger et de restaurer les écosystèmes forestiers méditerranéens. La gestion des connaissances et la communication dans les langues méditerranéennes des meilleures pratiques émergentes et anciennes par l'IMF soutiendront la prise de décision fondée sur des preuves par les gouvernements et les praticiens, fournissant une base pour un plaidoyer fondé sur des preuves, une analyse prescriptive/prédictive améliorant ainsi les perspectives d'un financement forestier davantage axé sur les résultats. 5.1 Les capacités de protection et de restauration des forêts méditerranéennes sont renforcées et transférées, notamment par le renforcement des partenariats existants afin d'améliorer le dialogue intersectoriel, y compris les partenariats avec les jeunes 5.2 Les connaissances sur la façon de protéger et de restaurer les forêts méditerranéennes sont recueillies, gérées et diffusées afin d'accélérer l'action en faveur du climat et de la biodiversité : élaboration de nouveaux produits de connaissance destinés à être diffusés auprès de publics non techniques, notamment dans les zones rurales, les zones périurbaines et les villes. *Budget pour 2025-26 : 300 000*

5. Leadership et partenaires

L'IMF proposée sera développée en collaboration avec les États et les communautés de la Méditerranée, dans le but de s'appuyer sur les initiatives et les réseaux de connaissances existants tout en exploitant de nouvelles possibilités d'action et de financement conjoints.

Leadership : PNUE, FAO et UNDRR

Partenariat : UpM, EFIMed, Pays partenaires de la Méditerranée, Convention de Barcelone, CAR PNUE/PAM, Mio-ECSDE, UICN, CEDARE, Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)

6. Budget

Montant indicatif de 2,65 millions de dollars américains pour la période 2025/2026

Participation des jeunes à la Commission méditerranéenne du développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable
(Groupe de la jeunesse méditerranéenne - MYG)

Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
La participation des jeunes doit être au cœur des politiques locales, nationales et régionales et des cadres institutionnels. Les jeunes apportent des points de vue nouveaux et de l'énergie, ce qui est essentiel pour parvenir à un développement durable dans toute la Méditerranée. En créant des opportunités pour leur participation active aux discussions environnementales, nous pouvons favoriser un avenir où leurs idées contribueront au bien-être à long terme des côtes et des mers méditerranéennes. Il faut commencer dès aujourd'hui à donner aux jeunes les moyens d'agir afin de garantir une voie plus efficace et plus innovante vers la durabilité dans la région méditerranéenne.

Contribue à :
Objective 6 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable - Improving governance in support of sustainable development
ODD 17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Indicateur du tableau de bord MSSD : pas d'indicateur spécifique

1. Contexte

La 20ème réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD), qui s'est tenue en juin 2023, a reconnu l'importance de la jeunesse et de la perspective de genre en tant qu'aspects importants du développement durable à prendre en compte dans les travaux de la CMDD et à inclure dans la nouvelle stratégie méditerranéenne actualisée pour le développement durable (SMDD).

En décembre 2023 à Portoroz (Slovénie), la COP23 a clairement fait savoir que le PNUE/PAM était prêt à agir de manière efficace et rapide pour soutenir la région dans sa transition vers des modèles économiques respectueux de la nature, qui doivent également intégrer des processus justes et inclusifs, où une double approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société est nécessaire. À cette fin, la COP23 a également mis l'accent sur l'engagement significatif des jeunes et des femmes, en tant qu'agents clés du changement, et conformément aux conclusions de la 20ème réunion de la CMDD.

La déclaration ministérielle de la COP23 investit spécifiquement dans les générations futures, car il est crucial de faire participer les jeunes aux questions environnementales et aux processus décisionnels, notamment en modernisant les programmes d'éducation et en promouvant l'éducation au développement durable, en rehaussant le niveau de collaboration intergénérationnelle, en faisant participer les jeunes aux activités des institutions locales, nationales et régionales et aux programmes environnementaux, ainsi qu'à la planification et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation au changement climatique, à la conservation de la biodiversité, à la prévention et à la réduction de la pollution marine, en particulier les déchets marins.

2. Contexte

Avec près de la moitié de ses 530 millions d'habitants, la région méditerranéenne abrite une vaste population de jeunes qui se trouve confrontée à la triple crise de la perte de biodiversité, du changement climatique et de la pollution, tout en devenant progressivement des acteurs et des contributeurs actifs et responsables du contexte socio-économique. Les tendances indiquent que les générations futures seront confrontées à des impacts de plus en plus graves des menaces environnementales et des défis socio-économiques.

Néanmoins, la voix des jeunes méditerranéens est peu impliquée dans les processus de prise de décision. Les inégalités socio-économiques exacerbent encore les défis qu'ils rencontrent, de nombreux jeunes étant confrontés au chômage, au manque d'opportunités et à un accès limité à l'éducation. Alors que les effets de ces problèmes s'intensifient, il est de plus en plus nécessaire de mettre en place des cadres de développement durable qui impliquent tous les secteurs de la société, en particulier les jeunes, qui hériteront des retombées des décisions prises aujourd'hui.

En réponse à tous ces défis, de nombreuses communautés de jeunes, ONG et groupes sont actifs. Ces organisations et ces jeunes individus, mus par un engagement commun en faveur de la durabilité, de l'action climatique et de la protection de l'environnement, ont apporté des contributions significatives à leurs contextes locaux. Cependant, leur travail reste

fragmenté et localisé, avec des possibilités limitées de collaboration régionale coordonnée. Par conséquent, donner aux jeunes les moyens de devenir des acteurs du changement n'est pas seulement un impératif moral ; c'est une nécessité stratégique pour construire un avenir plus durable, plus résilient et plus équitable pour la région méditerranéenne.

3. Finalité générale et objectifs

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) est un cadre essentiel pour l'avenir de la jeunesse méditerranéenne. Il est donc important que la jeunesse puisse contribuer activement au travail et aux processus de la Commission méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) ainsi qu'à la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.
L'objectif est de définir la participation du représentant du Groupe de la jeunesse méditerranéenne (MYG) comme un aspect important du développement durable à prendre en compte dans les travaux de la CMDD ainsi que dans la révision et la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne actualisée pour le développement durable.
Les objectifs spécifiques de l'initiative phare sont les suivants :

- Créer une plateforme pour rassembler tous les réseaux de jeunes, les organisations dirigées par des jeunes, les ONG de jeunesse et les jeunes individus qui s'engagent à *« changer pour rendre la Méditerranée plus verte »*, afin de collaborer et d'amplifier leur travail dans un contexte régional par le biais de réunions périodiques, d'ateliers, de projets, de notes d'information, etc.
- Renforcer la coopération régionale entre les jeunes de toute la région sur l'action climatique, les questions environnementales et les questions de développement durable conformément aux objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, c'est-à-dire l'économie verte et bleue, les zones urbaines durables, etc., afin de créer une dynamique et des synergies.
- Mettre en place des mécanismes permettant aux jeunes de la région de contribuer à la préparation, à la mise en œuvre et à l'actualisation des politiques et programmes de développement durable de la Méditerranée aux niveaux régional et national, en coordination avec les initiatives régionales pertinentes telles que l'agenda de la jeunesse de l'UpM.
- Veiller à ce que les jeunes de tous les pays méditerranéens soient bien représentés dans les processus de prise de décision et aient un siège à la table pour façonner l'avenir qu'ils désirent.
- Créer un groupe de jeunes de la région qui agiraient en tant qu'ambassadeurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable afin de sensibiliser le public à cette dernière et à son importance, et de perpétuer son héritage.
- Continuer à renforcer le leadership des jeunes dans les processus de planification et de prise de décision, en particulier en ce qui concerne les questions essentielles liées à l'environnement et au développement durable.
- Inspirer et promouvoir des opportunités concrètes pour les jeunes afin qu'ils deviennent les futurs leaders du développement durable.

4. Actions clés et livrables

Les objectifs élaborés ci-dessus seront atteints grâce à plusieurs activités.

Activité 1 : Consolidation du Groupe de la jeunesse méditerranéenne (MYG)

Consolidation du Groupe de la jeunesse méditerranéenne (MYG), avec un rôle représentatif au sein de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et des réunions des parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP), éventuellement par l'inclusion en tant que membre de la CMDD et partenaire du PAM. Les activités suivantes seront mises en œuvre :

- **Structure de gouvernance :** pour la phase initiale, le Groupe de la jeunesse méditerranéenne (MYG) sera dirigé par les membres fondateurs qui ont conçu l'idée afin de s'assurer que l'initiative est solidement établie et qu'elle progresse sans encombre. Les membres fondateurs (points focaux et coordinateurs actuels) entameront le processus d'intégration des nouveaux membres et des réseaux de jeunes pertinents ainsi que des organisations dirigées par des jeunes afin de commencer à solidifier la structure et à établir le calendrier, en garantissant les complémentarités et la coopération avec des initiatives similaires pertinentes au niveau régional et national, comme l'Agenda Jeunesse de l'UpM. Une fois la structure de base solidifiée, deux points focaux (de préférence un jeune homme et une jeune femme pour assurer l'égalité des sexes) seront élus par les membres du MYG pour représenter le groupe.

  Ces points focaux assureront la liaison entre le MYG, la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et le PNUE-PAM, afin de garantir une communication et une collaboration efficaces et continues. Les points focaux exerceront un mandat de deux ans, de préférence synchronisé avec le mandat du

président de la CMDD, commençant et se terminant en même temps que le mandat présidentiel. En outre, au fur et à mesure de l'évolution et du développement du groupe, nous pourrions envisager de former un comité de pilotage chargé de superviser la gestion à long terme et l'orientation stratégique du MYG. Ce comité pourrait aider à soutenir la gouvernance, à guider la prise de décision et à améliorer la coordination au sein du groupe, en renforçant le leadership des jeunes à tous les niveaux.

- Le MYG exprimera les recommandations des jeunes pendant la CMDD et éventuellement lors des réunions de la COP et selon les agendas définis, permettant ainsi la contribution active des perspectives des jeunes dans les discussions de haut niveau.
- **Mobilisation des ressources et développement durable :** au cours de la première année, des partenariats avec des organisations pertinentes seront explorés pour assurer la durabilité financière des opérations du MYG, y compris le soutien à la participation à des événements régionaux et internationaux en mettant l'accent sur la COP et l'exécution de programmes et de projets pertinents pour les jeunes de la région, tels que la formation au renforcement des capacités sur les questions de développement durable, comme par exemple le concours régional d'entrepreneuriat vert.

Livrables :

- Proposition de feuille de route et de calendrier avec les activités du MYG
- Des rapports informant la CMDD des progrès du groupe, des activités du groupe et des résultats connexes, ainsi que des perspectives des jeunes sur des thèmes liés aux travaux de la CMDD, en fonction du calendrier des réunions de la CMDD, du comité directeur de la CMDD et des COP.
- Liste et rapport des membres, des réseaux de jeunes et des organisations qui font partie du MYG.
- Charte du groupe définissant la mission, la structure de gouvernance et les procédures opérationnelles du MYG.
- Création de 3 sous-groupes thématiques (groupes de travail) au sein du MYG pour les principaux défis environnementaux et de développement durable axés sur la vie marine, le changement climatique et la transition verte/décarbonation des secteurs économiques.

Activité 2 : Contribution à la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et participation à sa mise en œuvre

Le MYG contribuera activement à la révision et à la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) par le biais des actions suivantes :

- **Participation à la révision de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable :** le MYG participera aux événements de consultation des parties prenantes, en désignant des représentants chargés de fournir des contributions, des rapports et des propositions tout au long du processus de révision, en particulier dans le cadre des réunions de la CMDD.
- **Rôle dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable :** après la révision, le MYG jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en formant un groupe de recherche chargé d'identifier les synergies avec ses initiatives phares, en particulier avec la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable. Cette recherche permettra de mettre en adéquation les efforts des jeunes avec les objectifs régionaux plus larges en matière de développement durable, renforçant ainsi l'impact de ces initiatives.
- Harmoniser les efforts du groupe de la jeunesse méditerranéenne (GJM) avec les initiatives phares actuelles et futures de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, en permettant au GJM de soutenir activement ces initiatives par des consultations permanentes et une participation significative à leur mise en œuvre, dans la mesure du possible. Il s'agit par exemple de contribuer à la stratégie méditerranéenne pour l'éducation au développement durable (MSESD) en cours et de s'engager dans le cadre de la prochaine initiative « Leadership des femmes pour l'environnement et le développement durable dans la région méditerranéenne ».
- **Renforcement des capacités et sensibilisation :** le MYG organisera des sessions (par exemple, des webinaires, des réunions en personne) pour sensibiliser aux défis socio-économiques et environnementaux en Méditerranée, en particulier dans le contexte de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et des Objectifs de développement durable (ODD).

Livrables :

- Organisation de webinaires, de réunions en personne, de sessions de renforcement des capacités et de sensibilisation pour les parties prenantes issues de la jeunesse, en mettant l'accent sur les défis socio-

économiques et environnementaux auxquels la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable s'attaque
- Assurer la liaison et la coopération avec les coordinateurs des initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable afin d'identifier les possibilités de soutien significatif de la part du MYG
- Élaboration et diffusion d'enquêtes ciblant un nombre représentatif de jeunes dans toute la Méditerranée, afin de recueillir des informations sur leur vision, leurs priorités et leurs propositions d'action.
- Rapports réguliers à la CMDD résumant les contributions du MYG, les perspectives des jeunes et leurs ambitions en accord avec le travail de la CMDD, sur la base des résultats de l'enquête et des consultations
- Création de sous-groupes dédiés au MYG, axés sur l'éducation, le renforcement des capacités et le genre

Activité 3 : Soutenir la sensibilisation et la représentation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Le MYG contribuera activement aux efforts de sensibilisation de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable en faisant entendre la voix des jeunes lors d'événements, de conférences et d'assemblées de jeunes dans le domaine de l'environnement, tant au niveau régional qu'international :

- **Rôle des ambassadeurs :** les membres du MYG agiront en tant qu'ambassadeurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, participant à des événements régionaux, sous-régionaux et nationaux pour promouvoir les initiatives de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et partager les points de vue des jeunes. La participation dépendra en grande partie de la capacité des membres à financer eux-mêmes leur voyage si les événements ont lieu dans leur pays d'origine ou de résidence, mais les possibilités de financement par le biais de partenariats et de parrainages seront également explorées. Dans le cadre de leur rôle d'ambassadeurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, les membres du MYG informeront les jeunes de leur pays et les réseaux de jeunes de l'importance de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et de la manière dont elle représente l'espoir d'un avenir durable dans la région, ainsi que de l'importance d'intégrer l'approche, les objectifs et les actions de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable dans les plans et les stratégies nationaux.
- **Représentation et contributions :** les membres du MYG contribueront en tant qu'intervenants et panélistes à des événements clés, présentant le travail du MYG et plaidant pour des initiatives de développement durable dirigées par les jeunes ainsi que pour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. La participation de MYG à des plateformes de haut niveau contribuera à renforcer la visibilité et l'influence de la jeunesse méditerranéenne et de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

Livrables :

- Rapports soumis à la CMDD et à son comité directeur sur les résultats et les idées tirés de la participation à ces événements.
- Rapports d'activité résumant les efforts de sensibilisation du MYG, sa participation à des projets internationaux et ses contributions à la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable.

Bien qu'il s'agisse des activités initiales proposées par les cofondateurs du MYG, ce dernier, après l'intégration des nouveaux membres et en cours de route, explorera continuellement d'autres domaines d'engagement afin de soutenir le travail de la CMDD et d'amplifier la contribution et le travail du groupe à la mise en œuvre et à la diffusion de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable. Les nouvelles activités qui pourraient être proposées à un stade ultérieur seront proposées à la CMDD.

5. Leadership et partenaires potentiels

- **Leadership**

Pour la phase initiale, le Groupe de la jeunesse méditerranéenne (MYG) sera dirigé par les membres fondateurs qui ont conçu l'idée afin de s'assurer que l'initiative est solidement établie et qu'elle progresse sans encombre. Une fois la structure de base solidifiée, deux points focaux (de préférence un jeune homme et une jeune femme pour assurer l'égalité des sexes) représenteront le groupe.

- **Partenariat potentiel**
  - IECD –J-Med
  - ONG impliquées dans la mise en œuvre des ODD, du développement durable en Méditerranée (Mediterranean SOS Network (MedSOS) - Grèce ; Amici della Terra Italia (Amis de la Terre Italie) -

Italie ; L'Association de Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement (ASNE) - Tunisie ; RAED (Réseau Arabe pour l'environnement et le développement) - Égypte ; DOTO (Diaries of the ocean) - Liban.

- Pays méditerranéens
- Union pour la Méditerranée (UpM)
- MIO-ECSDE
- Plan Bleu
- Fondation Anna Lindh
- Académie des Talents Méditerranéens

6. Financement

À déterminer

Réseau méditerranéen des villes « zéro net »
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
D'ici 2050, la population urbaine des régions côtières méditerranéennes devrait presque doubler.
Il s'agit d'un défi, mais aussi d'une opportunité pour les villes de contribuer de manière substantielle à l'accord de Paris de la CCNUCC et à l'objectif du Pacte vert de l'UE de neutralité climatique d'ici 2050, confirmant ainsi leur rôle clé dans le processus.
2050 approche et les villes méditerranéennes doivent répondre rapidement et conjointement à l'appel à l'action.

Contribue à
- **Objectif 3 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable - Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables**
- **ODD 11 - Villes et communautés durables**
- **Objectif 4 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable - Lutter en priorité contre les changements climatiques**

Indicateurs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
18 - Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats (indicateur ODD 11.1.1)
19 - État des sites du patrimoine mondial de l'UNESCO
20 - Déchets générés et traités par type de déchets et type de traitement
21 - Émissions de gaz à effet de serre par habitant

1. **Contexte**

La Méditerranée est touchée par la plus forte augmentation de température au niveau mondial. La région est donc un point chaud pour le changement climatique : un défi prioritaire qui nécessite l'engagement et la mobilisation des parties prenantes à plusieurs niveaux, des investissements politiques, programmatiques et financiers ainsi qu'une vision et un engagement à long terme.
Chaque segment des parties prenantes concernées a un rôle clé à jouer pour contribuer à ce défi commun qui touche également à la santé et à la protection des citoyens méditerranéens contre les conséquences des catastrophes naturelles, telles que les inondations, les incendies et les conditions météorologiques extrêmes.

L'adaptation au changement climatique et son atténuation **dépendent fortement de l'action urbaine** et les villes méditerranéennes ont un rôle clé à jouer en tant que « sentinelles locales » pour soutenir les efforts de décarbonisation, contribuant ainsi au développement et à la mise en œuvre de mesures de lutte contre le changement climatique, en s'engageant largement auprès des parties prenantes et de la société civile et en promouvant la résilience au changement climatique au niveau local. À cette fin, les autorités locales (conseils locaux, autorités métropolitaines et réseaux/unions de municipalités) sont les acteurs qui, quelles que soient leurs compétences, sont toujours prêts à agir avec une connaissance approfondie de leurs réalités humaines et territoriales. En fait, environ 60 % des objectifs de développement durable reposent sur l'action desdites autorités. En outre, les villes sont responsables de plus de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.

L'initiative phare de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable « Prix d'Istanbul des villes respectueuses de l'environnement (IEFCA) » a été créée en 2016 par la décision IG.22/19 de la COP 19 et financée par la contribution volontaire du gouvernement turc, dans le but de reconnaître et de soutenir les efforts des autorités locales dans la promotion du développement durable dans les villes côtières de la Méditerranée.
Les villes méditerranéennes sont invitées à poser leur candidature au concours en démontrant les mesures concrètes prises et les progrès réalisés pour protéger l'environnement, améliorer la qualité de vie et promouvoir le développement durable.

L'IEFCA a été mis en œuvre avec succès pendant quatre éditions et les municipalités gagnantes ont été récompensées dans le cadre des réunions de la COP. La cinquième édition 2024/2025 est en cours de préparation et la ville lauréate sera célébrée lors de la prochaine COP24, qui aura lieu en Égypte en décembre 2025.

Sur la base de l'expérience des quatre dernières éditions de l'IEFCA et dans le cadre de la mise à jour de la SMDD 2016-2025, le Comité directeur de la Commission méditerranéenne du développement durable des 18-19 avril 2024 a conclu que l'initiative devrait être **renforcée et développée en tant qu'initiative phare plus large en augmentant sa visibilité et** en encourageant un plus grand intérêt pour les candidatures, de sorte que cette initiative promeuve et soutienne davantage les autorités locales et l'échange de meilleures pratiques entre les villes méditerranéennes, le dialogue politique

entre les maires sur les défis du développement durable et les activités de renforcement des capacités institutionnelles, tout en favorisant la mise en réseau avec des projets et des initiatives similaires.

2. Contexte

Dans le cadre de cette initiative phare, l'IEFCA inclut déjà, parmi ses catégories de prix, des éléments clés relatifs aux questions de neutralité climatique que les municipalités doivent prendre en compte dans leur travail quotidien, comme le changement climatique, la protection des écosystèmes, l'utilisation judicieuse/efficace/durable des ressources, les infrastructures résilientes, le transport local, la pollution et les déchets, l'eau, l'efficacité énergétique, les bâtiments verts, etc. Au cours de sa mise en œuvre depuis 2016, l'IEFCA a contribué à sensibiliser les villes méditerranéennes et à identifier les meilleures pratiques, notamment parmi les trois municipalités sélectionnées pour les décisions finales d'attribution du prix.

Au niveau européen, puis mondial, la Convention des Maires lancée en 2008 en Europe a introduit une approche ascendante inédite en matière d'énergie et d'action climatique, mais son succès a rapidement dépassé les attentes. La Convention mondiale des Maires, lancée en 2015, a tiré parti de l'expérience acquise en Europe et au-delà, et s'appuie sur les facteurs clés de succès de l'initiative : sa gouvernance ascendante, son modèle de coopération à plusieurs niveaux et son cadre d'action axé sur le contexte. Concrètement, au niveau méditerranéen, la Convention des Maires pour la Méditerranée (CoM Med), mise en place en 2012 par la Commission européenne, rassemble et soutient les collectivités locales méditerranéennes dans leur lutte contre le changement climatique. Cette initiative volontaire permet aux villes de définir et d'atteindre des objectifs ambitieux et réalistes qu'elles se fixent elles-mêmes, conformément aux exigences de la Convention mondiale des Maires (CMM) et à leurs contributions déterminées au niveau national (CDN).

Plus récemment, la **mission de l'UE « Villes intelligentes et climatiquement neutres », menée par la Direction générale de l'environnement de la Commission européenne,** implique les autorités locales, les citoyens, les entreprises, les investisseurs ainsi que les autorités régionales et nationales afin de créer 100 villes intelligentes et climatiquement neutres d'ici à 2030, comme premier objectif, et veiller à ce que ces villes servent d'expérimentation pour permettre à toutes les villes européennes de suivre d'ici 2050, contribuant ainsi de manière substantielle à l'objectif du **Pacte vert** de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Europe de 55 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, ainsi qu'à l'**accord de Paris** de la **CCNUCC** de réduire les émissions de 45 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

En avril 2022, la Commission européenne a annoncé les **112 villes sélectionnées pour participer à la mission de l'UE pour 100 villes intelligentes et climatiquement neutres d'ici 2030**, également connue sous le nom de **Mission Villes**. Les villes désignées, dont 100 proviennent des 27 États membres de l'UE et 12 des pays associés à Horizon Europe, reçoivent des conseils et un soutien sur mesure de la part de la **plateforme de mission NetZeroCities**, afin d'atteindre la neutralité climatique d'ici à 2030 et d'inciter d'autres villes à faire de même d'ici à 2050.

La nouvelle initiative phare est complémentaire, au niveau mondial, de la Mission de transition urbaine[17].

En accélérant le renforcement des capacités et en comblant le fossé entre la recherche, le développement et le déploiement, la mission permettra aux villes de se doter de solutions innovantes et contribuera à atteindre des points de basculement en ce qui concerne le coût et l'échelle de ces solutions pour les transitions urbaines.

La mission Transitions urbaines mobilisera les décideurs à tous les niveaux de gouvernement pour qu'ils donnent la priorité aux voies de la neutralité climatique et à la réduction des émissions nettes à zéro, grâce à l'énergie propre et à l'innovation systémique dans tous les secteurs et dans la gouvernance urbaine.

Lancée lors de la COP26, la Mission pour les transitions urbaines est l'une des sept missions de Mission Innovation[18].

3. Finalité générale et objectifs

L'objectif global de l'initiative phare est de **renforcer et de capitaliser les meilleures pratiques identifiées par les cinq éditions de l'IEFCA** (y compris celle qui sera mise en œuvre au cours de la période biennale 2024/2025), en promouvant la mise en place et le développement d'un **Mediterranean cities zero net network**, en s'appuyant sur la mission de l'UE pour 100 villes intelligentes et climatiquement neutres et certaines des villes méditerranéennes qui font partie de la mission, et en développant des synergies rationalisées avec ces villes.

L'initiative encouragera davantage la participation des **villes du sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux** et **se concentrera sur des questions spécifiques, des défis communs et des atouts des villes méditerranéennes. Elle permettra à ses autorités locales** de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 45 % d'ici 2030 et d'atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, conformément à l'accord de Paris de la CCNUCC et à l'ODD 13 - Action pour le climat.

En conséquence, les **objectifs** de l'initiative phare sont les suivants :

[17] https://urbantransitionsmission.org
[18] Mission Innovation est une initiative mondiale qui catalyse une décennie d'actions et d'investissements dans la recherche, le développement et la démonstration afin de rendre l'énergie propre abordable, attrayante et accessible à tous.

- Soutenir les municipalités qui intègrent des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification locales, et en phase avec les plans nationaux, renforçant ainsi la gouvernance à plusieurs niveaux
- Soutenir le renforcement des capacités et les formations aux niveaux local et régional
- Promouvoir les investissements publics/privés pour soutenir des voies de décarbonisation zéro émission nette
- Mise en œuvre de l'IEFCA et échange des meilleures pratiques connexes aux niveaux local et régional
- Soutenir les villes dans l'accélération de leur transformation numérique comme atout clé vers la décarbonisation
- Sensibilisation en faveur de villes à zéro émission nette
- Promouvoir l'engagement des citoyens et des parties prenantes
- Assurer des synergies solides avec la *mission de l'UE pour 100 villes intelligentes et climatiquement neutres*, en promouvant un co-partenariat potentiel entre le PNUE/PAM, MedCities (en tant que co-leader de l'initiative), la DG ENV et la DG NEAR

4. **Actions clés et livrables**

L'initiative phare prévoit les **principales activités** suivantes :

- **Activité 1 : Construire le Mediterranean Network of Zero Net Cities :**

– Développer une vision collaborative du réseau en accord avec la mission de l'UE pour des villes intelligentes et climatiquement neutres
– Identifier et rechercher l'engagement dans le réseau des villes, y compris les lauréats du prix de l'IEFCA et les membres méditerranéens (en particulier les membres de MedCities si nécessaire) des 112 villes NetZero en tant que chefs de file et l'identification de porteurs potentiels du sud de la Méditerranée et des Balkans occidentaux ; identification et engagement d'autres acteurs clés.
– Identifier les bonnes pratiques à partager par les chefs de file et évaluer les besoins et les défis des porteurs pour faire correspondre les opportunités d'apprentissage collaboratif potentielles
– Lancer le réseau lors d'un événement connexe
– Soutenir le réseau et sa croissance à long terme

Livrables :

- Faire état de la composition du réseau et de l'évaluation des bonnes pratiques et du potentiel de transfert
- Protocole d'entente avec les membres de la ville du réseau et les principales parties prenantes
- Événement de lancement

- **Activité 2 : Renforcement des capacités et apprentissage entre pairs**

– Sur la base de l'activité 1, l'évaluation préliminaire des pratiques et des besoins, développer un programme d'apprentissage collaboratif, comprenant des webinaires, des visites d'étude et un processus de mentorat entre les chefs de file et les porteurs sélectionnés. Ce programme favorisera l'échange de bonnes pratiques et de connaissances et aidera les autorités locales à intégrer les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification locales. Le programme assurera des liens avec la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, ses objectifs et son tableau de bord.
– Fournir des formations spécifiques sur des questions générales telles que l'accès au financement, l'engagement des citoyens et autres.
– Produire et distribuer des fiches d'information et des rapports sur le transfert et la reproduction de cas réussis, en fournissant une analyse du processus et des facteurs de réussite.
– Explorer les processus de mise en place de jumelages à partir d'expériences entre pairs afin d'établir des collaborations à long terme.

Livrables :

- Programme d'apprentissage : concept, méthodologie et plan d'action. Rapport sur le renforcement des capacités et les activités d'apprentissage entre pairs
- Guide sur l'accès au financement pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- Fiches d'information sur la réplication des meilleures pratiques

- **Activité 3 : Communiquer sur le réseau, sensibiliser, impliquer les citoyens**

– Activités de communication à différents niveaux et publics

- Reconnaissance aux membres du réseau, en particulier aux chefs de file engagés avec, par exemple, un label IEFCA du PNUE/PAM
- Programme d'engagement des citoyens soutenant les membres du réseau avec des lignes directrices et du matériel pour les activités d'engagement des citoyens

Livrables :

- Stratégie de communication et d'engagement
- Documents de mise en œuvre de la stratégie, tels que l'image de l'initiative, la section thématique sur le sites Web du PNUE/PAM, les documents de communication
- Faire état du programme d'engagement des citoyens et des activités locales
- Présentations dédiées lors d'événements méditerranéens connexes

- **Activité 4 : Coordination et synergies**

- Coordination des membres et des partenaires du réseau et coordination avec d'autres initiatives et programmes connexes, en particulier la mission de l'UE Villes intelligentes et climatiquement neutres et le projet NetZeroCities. Organisation d'un événement régional annuel.
  Livrables :
  - Procès-verbaux des réunions, rapport sur les activités de coordination
  - Rapports sur les événements régionaux

5. **Leadership et partenaires potentiels**

- **Leadership**
  - **PNUE/PAM et MedCities**

- **Partenariat**
  - Pays/États : parties contractantes à la Convention de Barcelone, en commençant par exemple par celles dont les villes ont remporté les 4 derniers IEFCA, la Grèce, Chypre et l'Albanie
  - Villes gagnantes des 4 précédents IEFCA : Izmir, Gênes, Malaga, Ashdod
  - Villes méditerranéennes intéressées par les 112 NetZeroCities, en commençant par les membres de MedCities, tels que Barcelone, Valence, Marseille, Rome, Limassol et Izmir
  - Autres villes intéressées : Athènes, Tirana, par exemple, signataires de la Convention des Maires
  - CAR/PAP, Plan Bleu/CAR et SCP/CAR
  - INTERREG EURO-MED, INTERREG NEXT-MED, INTERREG ADRION

6. **Financement**

   À déterminer (1,5 à 2 millions d'euros)

Leadership des femmes pour l'environnement et le développement substantiel en Méditerranée
(Leadership des femmes méditerranéennes pour les ODD 4)
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique
L'égalité des sexes doit être une priorité au niveau des politiques, des budgets et des institutions nationales.
Les femmes qui montrent la voie en matière d'environnement et de développement durable peuvent, ensemble, faire la différence pour un développement durable plus inclusif des côtes et de la mer méditerranéennes.

Contribue à
- **Objective 6 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable - Improving governance in support of sustainable development**
- **Horizontalement à tous les objectifs thématiques de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable**

1. Contexte

La COP23 a clairement fait savoir que le PNUE/PAM était prêt à agir de manière efficace et rapide pour soutenir la région dans sa transition vers des modèles économiques respectueux de la nature, qui doivent également intégrer des processus justes et inclusifs, où une double approche de l'ensemble du gouvernement et de l'ensemble de la société est nécessaire.
À cette fin, la COP23 et sa déclaration ministérielle mettent également l'accent sur l'**engagement significatif des jeunes et des femmes, en tant qu'acteurs clés du changement**, et conformément aux conclusions de la 20ème réunion de la Commission méditerranéenne sur le développement durable, qui s'est tenue en juin 2023.

Lors de la COP 23, S.E. Maša Kociper, secrétaire d'État slovène, a accueilli une réunion de femmes chefs de délégations et de représentantes d'organisations internationales, s'appuyant sur l'initiative réussie, lancée par la première dame de la République de Türkiye, réunissant des femmes dirigeantes des pays participants, qui a eu lieu lors de la COP22 à Antalya (Türkiye), du 7 au 10 décembre 2021.
Le rassemblement a mis en évidence l'importance de parvenir à une participation pleine, égale et significative des femmes en tant que catalyseur de la réalisation de l'Agenda 2030 et des 17 Objectifs de développement durable (ODD).

Plus récemment, le Jour de la côte méditerranéenne, le 25 septembre 2024, a mis en lumière le rôle essentiel des femmes dans la gestion durable des côtes.

Au niveau mondial, des initiatives spécifiques, telles que le plan d'action respectif en matière de genre de chacune des trois conventions de Rio (CCNUCC, CDB et CNULCD) ainsi que le Forum Génération Égalité constituent des cadres de référence clés.

2. Contexte

Au cours de la période biennale 2024/2025, la Stratégie méditerranéenne de développement durable fera l'objet d'un processus de mise à jour qui tiendra dûment compte des indications de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et de son Comité directeur visant à rationaliser l'implication des femmes dans la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne de développement durable (SMDD), et à **renforcer l'approche de la gouvernance de la SMDD.**

Il s'agit d'un effort transversal qui concerne le **renforcement systémique du rôle des** acteurs **non étatiques**, compte tenu de la dimension du genre, dans les processus de prise de décision et de mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, afin de promouvoir et d'encourager davantage l'engagement et l'action des parties prenantes, y compris au niveau local, ainsi que des processus inclusifs plus solides, et donc de **renforcer l'impact de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable sur le terrain.**

Les femmes jouent un rôle central dans les sociétés et les économies méditerranéennes, où elles font souvent preuve d'une capacité particulière à gérer les approches et les compétences multidimensionnelles dans un contexte socio-économique de plus en plus complexe, dans lequel le développement durable des zones côtières et marines est crucial pour garantir un environnement sain ainsi que la prospérité et les possibilités d'emploi.

Les femmes jouent en effet un rôle crucial dans de nombreux secteurs économiques clés de la région, comme l'économie rurale, l'industrie agroalimentaire, l'aquaculture, la pêche artisanale, le tourisme côtier, et sont souvent les gardiennes des connaissances traditionnelles, les promotrices de pratiques durables et un exemple de résilience dans les périodes difficiles, comme l'a montré la pandémie de COVID-19.

En tant que telles, elles représentent une ressource précieuse et encore inexploitée pour la protection et le développement

durable de la Méditerranée, qu'il convient de soutenir davantage, en complément des principales initiatives actives dans la région. En effet, le rapport 2020 du Plan Bleu sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée a révélé que « l'écart entre les hommes et les femmes à combler dans les pays méditerranéens varie de 20 à 43 %, contre 31 % au niveau mondial. »

3. Finalité générale et objectifs

La **finalité générale** de l'initiative phare est d'engager les femmes leaders des parties contractantes à la Convention de Barcelone et représentant différents secteurs socioprofessionnels, les autorités publiques ainsi que les responsables politiques, le secteur privé, les institutions financières (publiques et privées) et les banques/donateurs, les universités, la société civile, les ONG, etc., à mettre en lumière et à maintenir en tête des agendas politiques le rôle central des femmes en tant qu'acteurs actifs pour faire face à la triple crise planétaire du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité, et pour soutenir la mise en œuvre des ODD en Méditerranée.

En conséquence, les **objectifs** de l'initiative phare sont les suivants :

- Promouvoir et simplifier les possibilités pour les femmes dirigeantes de partager leur expérience dans le cadre d'événements et de réunions de haut niveau dans la région méditerranéenne et au niveau international
- Mettre en valeur les actions, les réalisations, les défis et les points de vue des femmes leaders dans la région méditerranéenne
- Partager les meilleures pratiques et les projets régionaux clés, en inspirant de nouvelles perspectives et des possibilités de reproduction
- Encourager les efforts conjoints de collaboration entre les décideurs politiques, les organisations internationales, les organisations de la société civile, les universitaires, les communautés locales et les réseaux concernés, et promouvoir des initiatives et des actions de plaidoyer communes, en renforçant l'engagement à plusieurs niveaux et de plusieurs parties prenantes pour progresser vers *le « passage de la Méditerranée au vert »*
- Soutenir la sensibilisation à plusieurs niveaux sur le rôle joué par les femmes dans les principaux secteurs économiques dont dépendent les côtes et les mers de la Méditerranée
- Continuer à promouvoir le rôle de leadership des femmes dans la planification et la prise de décision en matière d'environnement et de développement durable
- Inspirer et promouvoir des opportunités concrètes pour les jeunes femmes afin qu'elles deviennent les futures leaders
- Intégrer la contribution sur le rôle des femmes dans d'autres initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, par exemple sur la jeunesse, la recherche et l'éducation, le tourisme bleu durable, etc.

4. Actions clés et livrables

L'initiave phare 4 ODD pour le leadership des femmes méditerranéennes s'appuie sur les initiatives clés déjà mises en place par le PNUE/PAM et deux des membres de la Commission méditerranéenne du développement durable, l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et en particulier le Forum des femmes parlementaires et l'Union pour la Méditerranée, et les amplifie et les rationalise.

Les **principales activités** suivantes sont envisagées :

- **Activité 1 :** Soutenir un **partenariat entre les principaux événements/initiatives de haut niveau dans la région méditerranéenne**, portant sur le rôle moteur des femmes pour l'environnement et le développement durable, afin d'assurer le partage d'informations et la mise en valeur des principaux résultats et réalisations politiques, ainsi que des actions futures prévues.
  Cette activité soutiendra la coopération et les liens/la continuité entre les résultats des **initiatives des COP du PNUE/PAM consacrées aux femmes dirigeantes**, les sessions du **forum parlementaire des femmes de l'APM** et de son conseil consultatif élargi, ainsi que la **conférence de haut niveau sur les femmes pour la Méditerranée et la plateforme de dialogue régional sur l'autonomisation des femmes de l'Union pour la Méditerranée.**

  Livrables :

  - Documents de politique commune
  - Contribution simplifiée aux processus respectifs sur le leadership des femmes pour l'environnement et le développement durable
  - Élargissement du partenariat, y compris le protocole d'entente sur le leadership des femmes avec les principaux acteurs et initiatives impliqués dans la région méditerranéenne
  - Mise en place d'un groupe de travail des *4 ODD pour le leadership des femmes méditerranéennes*, y compris des jeunes femmes leaders, en liaison avec l'activité 4 et avec la nouvelle initiative phare du

Groupe de la jeunesse du Med (MYG).

- **Activité 2 :** Promouvoir **les opportunités de partage d'expérience et d'apprentissage mutuel pour les femmes leaders**, présenter les actions, les réalisations, les défis, les idées, les meilleures pratiques et les projets régionaux clés à travers la Méditerranée, avec des parties prenantes multi-niveaux et multi-sectorielles, inspirant de nouvelles perspectives et des opportunités de reproduction, impliquant également les autorités locales, les universités, le secteur privé, la société civile, les académies, les ONG, etc.
  Dans le même ordre d'idées, promouvoir la coopération avec les programmes et initiatives de coopération régionale axés sur le développement durable et soutenir les projets régionaux/sous-régionaux et l'échange de meilleures pratiques.

  Livrables :

  - Régulièrement, une session spécifique consacrée aux *4 ODD pour le leadership des femmes méditerranéennes* est organisée lors des principaux événements annuels/biannuels tels que : les événements parallèles aux COP du PNUE/PAM, la Journée de la côte méditerranéenne, les événements MEDPROGRAMME, les événements organisés par les initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, et d'autres événements régionaux clés tels que le Forum annuel « Circle the MED ».
  - Assurer une liaison régulière avec WestMED, la stratégie macrorégionale EUSAIR, INTERREG Euro-Med, INTERREG Next South et INTERREG Adrion, le programme PRIMA, afin de tirer parti des résultats des projets régionaux et sous-régionaux liés au genre, et d'inclure dans l'événement des parties prenantes la contribution des *4 ODD pour le leadership des femmes méditerranéennes* afin de promouvoir le partage et la reproduction des meilleures pratiques
  - Tirer parti, au niveau politique, des principaux résultats et des bonnes pratiques des projets pertinents menés par des femmes au niveau régional

- **Activité 3 :** Renforcer la **défense des politiques et la sensibilisation**, également sur la base des résultats des activités 1 et 2, au niveau international, et avec le soutien d'un groupe de travail spécial chargé d'examiner et de promouvoir l'intégration de la dimension de genre dans l'ensemble du cadre stratégique de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

  Livrables :

  - Participation, contribution et documents d'orientation pour le forum politique de haut niveau sur le développement durable et d'autres forums pertinents de haut niveau
  - Participation, contribution et documents d'orientation pour les instances politiques de l'UE, telles que le Comité européen des régions, la Commission des affaires économiques et monétaires (ECON) et la Commission de l'environnement, du changement climatique et de l'énergie (ENVE)
  - Coopération et plaidoyer avec le Caucus multipartite pour l'égalité des genres dans le cadre des trois conventions de Rio : CCNUCC, CDB et CCD ; Forum Génération Égalité

- **Activité 4 :** Promotion des **jeunes femmes** en tant que futures leaders des ODD en Méditerranée.

  Livrables :

  - Programmes de leadership dans les écoles et les universités axés sur le développement durable, et veiller à ce qu'ils soient accessibles aux filles et aux jeunes femmes, en liaison avec la stratégie méditerranéenne pour l'éducation en vue du développement durable
  - Base de données centralisée en ligne des actions de renforcement des capacités et de formation et des possibilités offertes aux jeunes femmes de développer leurs compétences en matière de leadership dans le domaine du développement durable
  - Formation en ligne en collaboration avec MEDECC et MIO-ECSDE
  - Concours et prix PNUE/PAM *pour les 4 ODD pour le leadership des femmes méditerranéennes* dans le cadre des réunions biannuelles de la COP

- **Activité 5 :** Cartographie des données existantes et intégration éventuelle de l'analyse de l'**écart entre les sexes** en ce qui concerne la participation et l'accès des femmes méditerranéennes aux rôles de leadership liés à l'environnement et au développement durable, tant dans les institutions publiques que dans le secteur privé, en particulier pour les jeunes femmes, et **suivi des progrès des femmes aux postes de leadership** en matière de

développement durable.
Cette activité alimentera progressivement les activités précédentes avec des informations fondées sur des preuves et avec l'objectif de promouvoir la parité hommes-femmes dans les organes de décision à tous les niveaux.

Livrables :

- Analyse de l'écart entre les hommes et les femmes et des raisons connexes concernant la participation et l'accès des femmes méditerranéennes à des rôles de leadership dans le domaine de l'environnement et du développement durable.
- Indicateurs spécifiques sur les progrès des femmes à des postes de leadership en matière d'environnement et de développement durable.

5. Leadership et partenaires potentiels

- **Leadership**
  - Secrétariat du PNUE/PAM, avec deux représentantes des membres du MCSD

- **Partenariat**
  - Forum parlementaire des femmes de l'APM
  - Pays : France, Slovénie (présidence actuelle du Bureau), Égypte (prochaine présidence du Bureau), Algérie (organisation de la Journée de la côte méditerranéenne 2024), etc.
  - UpM
  - Plan Bleu/CAR, CAR/PAP et CAR/INFO
  - Forum arabe pour l'environnement et le développement (AFED)
  - ASCAME
  - EPLO
  - CRPM - Commission interméditerranéenne

  OCDE - Centre d'Istanbul

6. Financement

Contribution volontaire de 40 000 dollars américains pour l'activité 5 sur la cartographie des données existantes et l'intégration potentielle de l'analyse de l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la participation et l'accès des femmes méditerranéennes à des rôles de leadership

Journée de la côte méditerranéenne : des actions inspirantes pour protéger nos côtes
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique :
L'élévation du niveau des mers et le risque grandissant d'inondations côtières dans le monde entier, combinés à leurs implications géopolitiques significatives, nécessitent une action urgente et unifiée. Avec 150 millions de personnes vivant directement au niveau de la mer, les communautés côtières méditerranéennes, ainsi que les responsables politiques et les décideurs, doivent accélérer la mise en œuvre de mesures d'atténuation et d'adaptation afin de garantir un avenir durable au plus grand nombre. Pour ce faire, il est nécessaire de développer et de partager les connaissances de manière plus efficace et performante, à travers les réseaux les plus larges possibles, afin d'identifier ce qui peut être fait pour préserver nos côtes et nos moyens de subsistance et de déterminer la meilleure façon d'y parvenir.
La participation de parties et d'organismes de premier plan à la célébration annuelle de la Journée de la Côte constituera une plateforme essentielle pour partager des idées, encourager la collaboration et accélérer les actions visant à relever ces défis urgents.

Contribue à :
Objectif du SMDD :
1. Améliorer la santé, la productivité, la restauration et la résilience des écosystèmes marins et côtiers

ODD :
6 : Eau propre et assainissement
17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs
15 : Vie terrestre
14 : Vie aquatique
13 : Action pour le climat

1. Contexte

Cette initiative phare s'aligne sur l'**objectif 1 de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable : Améliorer la santé, la productivité, l'utilisation durable et la résilience des écosystèmes marins et côtiers.** Elle vise à promouvoir des pratiques de gestion durable des côtes et à impliquer les parties prenantes à tous les niveaux de la société, des communautés locales aux institutions régionales et nationales, en passant par les organisations internationales. Un élément clé de cette initiative est la transformation de la Journée de la côte méditerranéenne en une Journée internationale d'observation des Nations Unies afin d'amplifier son impact.

Célébrée chaque année le 25 septembre, la Journée de la côte méditerranéenne met en lumière la valeur des zones côtières méditerranéennes et encourage leur préservation active. Créé pour marquer la ratification par la Slovénie du Protocole de GIZC, l'événement est mené par le CAR/PAP en collaboration avec le PNUE/PAM et ses bureaux régionaux, et répond à deux objectifs principaux :

- **Sensibiliser à l'importance des côtes et inspirer l'engagement en faveur de leur protection.**
- **Promouvoir la gestion durable des côtes, en mettant l'accent sur les principes du Protocole méditerranéen sur la gestion intégrée des zones côtières (GIZC).**

Chaque année, la célébration principale est accueillie par une partie contractante différente de la Convention de Barcelone, avec des activités supplémentaires organisées par les gouvernements, les ONG, les partenaires de l'APM et les organisations de la société civile à travers la Méditerranée. Les thèmes précédents, tels que la résilience côtière, les tendances de l'urbanisation, les aquifères côtiers et le tourisme durable, ont donné lieu à des discussions significatives et à des actions régionales.

Pour assurer la visibilité et le plaidoyer, des personnalités sont nommées ambassadeurs de la côte. Ces ambassadeurs (écrivains, acteurs, athlètes, innovateurs et décideurs) utilisent leur influence pour sensibiliser, plaider en faveur d'un soutien politique et participer à des événements clés.

Depuis son lancement en 2007, l'initiative a franchi des étapes importantes en mobilisant des décideurs politiques, des scientifiques, des étudiants et des militants. Elle a permis aux individus de reconnaître leur responsabilité dans la durabilité côtière et a fait progresser les principes de la GIZC par le biais de discussions politiques.

En 2024, l'événement organisé à Annaba, en Algérie, sur le thème « Women's Wave for Coastal Sustainability in the Mediterranean », a souligné le rôle essentiel des femmes dans la gestion de l'environnement. La célébration a réuni plus de 160 participants, y compris des décideurs, des experts de l'environnement et des représentants de la société civile. Une

campagne numérique, #WomensWave, a atteint 13,4 millions d'utilisateurs et généré plus de 21 millions d'interactions sur les réseaux sociaux du CAR/PAP, amplifiant le message de résilience et de durabilité côtières. Par ailleurs, l'événement a permis de lancer le Mediterranean Coastal Sustainability Network, une plateforme qui illustre les histoires inspirantes de femmes pionnières qui transforment avec passion les communautés côtières, dans le but de favoriser de nouvelles collaborations et de nouveaux partenariats.

Cette initiative montre comment la combinaison de l'engagement communautaire, du plaidoyer politique et de la diffusion numérique peut favoriser la prise de conscience et l'action en faveur de l'avenir durable de la côte méditerranéenne.

2. Contexte

La région méditerranéenne se trouve à un moment critique, confrontée à des défis environnementaux et socio-économiques sans précédent qui exigent une action urgente et concertée. Les événements climatiques récents, tels que les extrêmes climatiques dévastateurs de l'Espagne, mettent en évidence la fréquence et la gravité croissantes de ces incidents. La Méditerranée, souvent considérée comme un « laboratoire de l'océan mondial », se réchauffe à un rythme 20 % plus rapide que la moyenne mondiale, accentuant le besoin immédiat de stratégies efficaces de renforcement de la résilience. Le 25 septembre 2024, coïncidant avec la Journée de la côte méditerranéenne, une réunion de haut niveau sur l'élévation du niveau des mers s'est tenue à l'Assemblée générale des Nations Unies. La session a souligné les projections du GIEC, qui estiment que le niveau mondial de la mer augmentera de 15 à 30 centimètres d'ici à 2050. Le président de l'Assemblée générale, Philémon Yang, a appelé à une mobilisation collective pour protéger ceux qui vivent dans les régions les plus vulnérables de la planète, reprenant ainsi la mise en garde percutante de M. Guterres : « La montée des eaux est synonyme d'une marée de malheurs : des ondes de tempête plus intenses, une érosion des côtes et des inondations côtières, des communautés submergées, de l'eau douce contaminée, des récoltes ruinées, des infrastructures endommagées, une biodiversité détruite et des économies décimées – avec des secteurs tels que la pêche, l'agriculture et le tourisme qui subissent de plein fouet les effets de la tempête. »

Nulle part ailleurs ces défis ne sont plus évidents qu'en Méditerranée, où vivent 150 millions de résidents côtiers, dont plus de 70 % dans des zones urbaines. Fait inquiétant, plus de 85 % des sites du patrimoine culturel mondial de faible altitude sont à risque d'inondation, ce qui souligne la nécessité d'une action collective pour protéger ces biens irremplaçables. La disponibilité de l'eau douce en Méditerranée pourrait diminuer de 15 %, soit l'une des baisses les plus importantes au monde. L'agriculture, déjà confrontée à d'importantes difficultés, en subira tout particulièrement les conséquences. Le changement climatique représente un risque croissant pour les secteurs économiques clés de la région, en particulier le tourisme, la plus grande industrie de la Méditerranée.

Souvent considérée comme un « laboratoire de l'océan mondial », la mer Méditerranée donne un aperçu condensé des défis marins. Bien qu'elle ne représente que 1 % des océans du monde, elle abrite 10 % de la biodiversité marine mondiale. Cependant, cette biodiversité est de plus en plus menacée par la pollution, le trafic maritime intense et l'accélération du réchauffement climatique. Ces pressions donnent des renseignements précieux pour aborder des problèmes mondiaux plus larges et font de la Méditerranée un modèle fondamental pour la gestion durable des zones côtières et marines. Les communautés méditerranéennes font face à des menaces directes et indirectes liées au changement climatique, mais elles jouent également un rôle crucial dans la sauvegarde du riche patrimoine culturel, de la biodiversité et de la stabilité économique de la région.

Une communication efficace et une sensibilisation renforcée sont essentielles pour favoriser la compréhension collective et inspirer des actions visant à protéger nos côtes communes, qui sont aux premières loges du changement climatique et de l'élévation du niveau des mers. Les citoyens, les décideurs et l'ensemble du secteur économique ont beaucoup à perdre si nous n'agissons pas tout de suite. Les communautés côtières méditerranéennes, ainsi que les populations côtières du monde entier, devraient être les plus ardents défenseurs d'une action climatique urgente.

3. Finalité générale et objectifs

L'objectif global de cette initiative est de faire de la Journée de la côte méditerranéenne une célébration régionale de premier plan qui rassemble les dirigeants et les communautés de toute la Méditerranée, afin qu'ils prennent la responsabilité collective de sauvegarder les zones côtières pour les générations futures.

Il est donc essentiel que les principales organisations œuvrant pour la Méditerranée et au-delà se joignent à la cause et s'approprient la Journée de la côte. La promotion d'une action commune, où chacun d'entre nous apporte son expertise et ses connaissances, est la seule façon d'assurer le bien-être de nos côtes.

À l'avenir, les résultats de l'initiative pourraient être exploités à l'échelle mondiale de l'ONU.

Objectifs spécifiques

- **Sensibiliser et inciter à l'action pour la résilience des côtes méditerranéennes**
  Encourager une meilleure compréhension des défis et des opportunités côtiers parmi les décideurs politiques, les éducateurs, les communautés locales et le grand public

- **Favoriser et renforcer l'engagement institutionnel en faveur de la protection des côtes et du milieu marin de la Méditerranée**
  Encourager les engagements concrets et les efforts de collaboration en faveur de la gestion durable des côtes et de l'adaptation au changement climatique

- **Inspirer les nouvelles générations pour une protection côtière sur le long terme**

  Donner aux nouvelles générations les outils et les connaissances nécessaires pour mener des initiatives côtières durables et favoriser la résilience climatique

4. Actions clés et livrables

Pour sensibiliser et agir efficacement en faveur de la durabilité côtière de la Méditerranée, une série d'initiatives concertées et à fort impact sera mise en œuvre afin de permettre aux communautés de prendre des mesures concrètes pour préserver les écosystèmes côtiers inestimables de la Méditerranée.

Objectif 1 : Sensibiliser et inciter à l'action pour la résilience côtières

Action :

Lancer des campagnes annuelles de sensibilisation publique ciblées dans la région méditerranéenne, en mettant l'accent sur la résilience côtière et les pratiques durables. Ces campagnes utiliseront des canaux de communication accessibles, notamment les réseaux sociaux, du matériel pédagogique et des actions de proximité, en mettant l'accent sur des messages clairs et concrets.

Livrables :

- **Cartographie des réussites** : identifier les actions de résilience côtière reproductibles et à fort impact ainsi que les exemples de réussite en Méditerranée, en encourageant les partenaires à partager leurs initiatives réussies à l'occasion de la Journée de la Côte. Ce processus permettra de créer et de développer les réseaux et les ressources des partenaires, de renforcer la collaboration et le partage des connaissances afin d'amplifier l'impact collectif de la campagne.
- **Matériel de sensibilisation** : élaborer, en collaboration avec les centres d'activités régionales du PAM/PNUE et d'autres partenaires régionaux, des contenus attrayants et adaptés à la culture locale, contenant des messages et des faits percutants sur la Méditerranée, disponibles dans plusieurs langues. Le contenu sera adapté aux différents groupes cibles, en fonction du thème spécifique de la Journée de la Côte (si possible, obtenir des fonds supplémentaires pour des services de conception graphique et d'animation afin d'explorer des approches narratives innovantes).
- **Campagnes publiques** : élaborer une campagne multimédia sur les plateformes de réseaux sociaux et sur les réseaux de partenaires afin de promouvoir les messages clés et les initiatives réussies concernant les impacts climatiques locaux et de présenter des solutions efficaces (si possible, obtenir des fonds supplémentaires pour le marketing numérique afin de maximiser la portée et d'impliquer un large public dans toute la zone méditerranéenne). Le cas échéant, utiliser la carte géographique ArcGIS ou d'autres ressources en ligne disponibles (gratuites ou mises à disposition par les partenaires) pour créer une plateforme en ligne (en suivant l'exemple de l'édition 2024) afin de présenter des exemples de réussite et de susciter la collaboration.

Objectif 2 : Favoriser et renforcer l'engagement institutionnel en faveur de la protection des côtes et du milieu marin

Action :

Impliquer les principales parties prenantes institutionnelles (agences gouvernementales, organisations régionales et responsables politiques) dans la promotion de l'adoption et de la mise en œuvre du protocole de gestion intégrée des zones côtières (GIZC). Utiliser la principale célébration régionale pour créer une coalition de partisans des politiques de protection du littoral et se concentrer sur des actions pratiques.

Livrables :

- **Événement régional** : organiser un événement régional annuel le 25 septembre, dans un pays différent chaque année, afin de rassembler les principales parties prenantes nationales et régionales de divers secteurs. L'événement aura pour finalité de sensibiliser aux problèmes urgents des côtes, d'encourager l'engagement en faveur des politiques de protection des côtes et d'inspirer des actions concrètes pour contribuer à la résilience côtière. Le cas

échéant, l'événement peut comporter des sessions parallèles sur des sujets spécifiques ou collaborer avec d'autres initiatives phares, telles que le Leadership des femmes méditerranéennes pour les ODD.

- **Dialogues politiques (pour les pays qui n'ont pas encore ratifié le protocole de GIZC / amélioration de la mise en œuvre)** : si possible, organiser des tables rondes ou des séminaires en ligne (en fonction du budget disponible) avec les parties prenantes institutionnelles pour discuter du protocole de GIZC, en se concentrant sur les actions pratiques et les calendriers d'adoption et de mise en œuvre. Cette activité est destinée aux pays qui accueillent la célébration principale et peut être organisée sous la forme d'une session parallèle à huis clos qui se tiendra à la suite de l'événement du 25 septembre ou qui sera programmée avant ou après la Journée de la côte, selon les préférences du pays organisateur.
- **Déclarations d'engagement** : encourager les dirigeants nationaux et régionaux à publier des déclarations publiques dans lesquelles ils s'engagent à accélérer la mise en œuvre des mesures de protection des côtes. Pour les pays méditerranéens, cela comprend le soutien au protocole GIZC par le biais de politiques concrètes. Ces déclarations montreront un engagement plus large en faveur d'un avenir plus durable pour les régions côtières du monde entier.

Objectif 3 : Inspirer les nouvelles générations pour une protection côtière sur le long terme

Action :

Collaborer avec des partenaires pour impliquer les jeunes et les communautés locales dans des projets de durabilité côtière, tels que des activités artistiques et éducatives, des nettoyages, des projets de restauration et une surveillance communautaire des écosystèmes marins, dans le but de renforcer la reconnaissance de la Journée de la côte au-delà de la région méditerranéenne. Si possible, collaborez avec un influenceur qui soutient des causes environnementales afin d'amplifier gratuitement la portée et l'impact de ces initiatives.

Livrables :

- **Programmes** d'engagement des **jeunes** : coopérer avec la nouvelle initiative phare de la SMDD, à savoir la participation des jeunes à la Commission méditerranéenne du développement durable et à la mise en œuvre de la stratégie méditerranéenne pour le développement durable (Groupe de la jeunesse méditerranéenne - MYG), et explorer les possibilités de partenariat avec des initiatives existantes en Méditerranée et dans d'autres mers régionales du PNUE afin de promouvoir des ateliers axés sur l'art et la science, impliquant les jeunes dans la conservation des zones côtières. Fournir du contenu pédagogique (en ligne) sur la résilience et la durabilité côtières afin d'améliorer leur compréhension et de les doter des connaissances et des outils nécessaires pour participer activement aux efforts de durabilité.
- **Réseaux de volontaires :** explorer la possibilité de s'engager avec un réseau de volontaires existant dans la zone côtière méditerranéenne et d'autres mers régionales du PNUE pour renforcer son impact sur les activités de conservation telles que le nettoyage, la plantation et le suivi. Promouvoir leurs efforts de volontariat afin de renforcer leur portée, d'assurer une plus grande implication de la communauté dans la protection des écosystèmes côtiers et d'inspirer d'autres jeunes à faire de même.

5. Leadership et partenaires potentiels

Leadership
CAR/PAP

Partenariat

- Secrétariat du PNUE/PAM et des centres d'activité régionaux dans le cadre du système de la Convention de Barcelone
- Parties contractantes à la Convention de Barcelone
- Programme pour les mers régionales du PNUE et mers régionales ; UNESCO
- PNUE/PAM - Partenaires du système de la Convention de Barcelone (OIG et ONG)
- Union pour la Méditerranée (UpM)
- Plateforme Océan et Climat
- Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) ; WWF-Méditerranéen
- Le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable (MiO-ESCEDE) ; l'initiative MedWet ; la Fondation MED SEA ; ARTPORT_Making Waves

6. Financement

Le budget estimé pour les activités décrites ci-dessus peut varier de 25 000 dollars américains à 85 000 dollars américains. Les contributions des partenaires seront également recherchées pour soutenir ces efforts, permettant la réalisation des activités énumérées et maximisant leur impact.

Semaine verte méditerranéenne
Nouvelle initiative phare - Version préliminaire de la note conceptuelle

Message politique

La région euro-méditerranéenne est à la croisée des chemins, avec des défis environnementaux et climatiques de plus en plus pressants qui démontrent l'urgence d'accélérer la transition verte.

Le PNUE/PAM, l'UpM et la Commission européenne ont défini un certain nombre de cadres juridiques et de coopération synergiques pour soutenir le processus, tant d'un point de vue institutionnel qu'opérationnel, mais il est impératif d'obtenir une participation et un engagement plus larges et plus efficaces des parties prenantes à plusieurs niveaux représentant divers secteurs économiques et les instances publiques, privées et civiles !

L'ambition de l'événement annuel « Semaine verte méditerranéenne » est de soutenir de manière substantielle le dialogue et l'engagement commun avec les parties prenantes méditerranéennes.

Contribue à l'**objectif 6 du SMDD** : Améliorer la gouvernance à l'appui du développement durable

1. Contexte

La toute première édition de la Semaine verte méditerranéenne, organisée conjointement par l'Union pour la Méditerranée (UpM) et l'OCDE, a débuté du 14 au 16 mai 2024, à Istanbul, en Türkiye, en tant que plateforme pour explorer la meilleure façon de relever les défis urgents liés à la durabilité d'une manière efficace et holistique.

L'événement régional a attiré quelque 150 fonctionnaires, représentants du secteur privé, membres de la société civile et scientifiques. Les participants se sont réunis pendant trois jours pour échanger leurs points de vue sur la manière de s'attaquer ensemble aux crises climatiques, énergétiques et environnementales interdépendantes de la région.

Le PNUE/PAM et ses Centres d'Activités Régionales (CAR) ont contribué de manière substantielle à l'événement, en fournissant des informations lors de la session d'ouverture de haut niveau ainsi que lors des sessions thématiques.

2. Contexte

Avec ses deux déclarations ministérielles de 2021 sur l'environnement et l'action climatique et sur l'énergie, l'UpM soutient les pays méditerranéens dans leur lutte contre les défis, les risques et les vulnérabilités actuels et futurs auxquels sont confrontés les écosystèmes environnementaux, les économies et les sociétés de la région et qui ont un impact significatif sur un développement juste, résilient et durable.

En outre, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont approuvé, lors de leur dernière réunion en décembre 2023, la COP23, une déclaration ministérielle ambitieuse portant sur la transition verte en Méditerranée et s'engageant à renforcer les actions visant à lutter contre le changement climatique en Méditerranée et à faire progresser la décarbonisation, tout en cherchant à modifier les trajectoires actuelles non durables et à placer la région sur d'autres voies menant à la durabilité et à la résilience.

Dans le même temps, le PNUE/PAM met actuellement à jour la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable ainsi que le Cadre régional d'adaptation au changement climatique pour la prochaine période 2026-2035.

3. Finalité générale et objectifs

L'objectif général de la Semaine verte de la Méditerranée est de promouvoir une approche globale de la société face aux menaces qui pèsent sur la région méditerranéenne pour un développement durable et prospère, en impliquant davantage les parties prenantes à plusieurs niveaux et dans plusieurs secteurs, publics et privés, y compris la société civile, les jeunes et les femmes.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Soutenir la mise en œuvre des déclarations et décisions ministérielles de l'UpM et du PNUE/PAM
- Unir les forces en touchant et en mobilisant un plus grand nombre et un plus grand type de parties prenantes
- Promouvoir des synergies et des actions concrètes entre les cadres de coopération régionale, la stratégie méditerranéenne pour le développement durable et l'Agenda 2030 pour une Méditerranée plus verte
- Faciliter les liens et les contributions mutuelles entre les initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, qui sont étroitement liées, telles que le NEXUS WEFE, le tourisme bleu durable, le leadership des femmes pour les ODD, le groupe des jeunes de la Méditerranée, les villes à zéro émission nette, etc.
- Soutenir les parties prenantes dans l'identification de projets régionaux et sous-régionaux, de partenariats et d'options financières potentielles conformément aux activités prévues par les initiatives phares de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable et l'Agenda 2030 pour une Méditerranée plus verte.

4. Actions clés et livrables

Événements annuels de la Semaine verte méditerranéenne, y compris des sessions politiques thématiques ainsi que des sessions de hackathon sur les opportunités de projets régionaux/sous-régionaux et les options financières.

À développer davantage

5. Budget

À déterminer

Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Nouvelle initiative phare

Fournir une capacité d'énergie renouvelable de 1 TW en Méditerranée d'ici 2030

(TERAMED)

Note conceptuelle - VERSION PRÉLIMINAIRE

Message politique : TeraMed est une initiative multipartite visant à mettre en place une capacité d'énergie renouvelable de 1 térawatt (TW) dans la région méditerranéenne d'ici à 2030. Cet objectif audacieux vise à répondre au besoin urgent d'une transition énergétique propre et juste, favorisant la sécurité énergétique régionale, le développement socio-économique et la résilience climatique. En intégrant le vaste potentiel d'énergie renouvelable de la région, TeraMed contribuera aux objectifs mondiaux de durabilité par la décarbonisation des pays méditerranéens dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable, de la Convention de Barcelone et de l'accord de Paris.

Contribution aux objectifs de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable
Objectif 3 : Planifier et gérer des villes méditerranéennes durables
Objectif 4 : Lutter contre les changements climatiques en tant que question prioritaire pour la Méditerranée

Indicateurs du tableau de bord de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

- Indicateur 21 : Émissions de gaz à effet de serre (liées au PIB)
- Indicateur 22 : Intensité énergétique mesurée en termes d'énergie primaire et de PIB (*) (indicateur 7.3.1 des ODD) et/ou part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale (*) (indicateur 7.2.1 des ODD)

1. Contexte

Au carrefour de trois continents, l'Europe, l'Afrique et l'Asie, la région méditerranéenne est à la fois un espace d'unité et de division. Comme cela est clairement ressorti ces dernières années, la région conserve une importance stratégique significative pour la sécurité, la géopolitique et l'économie mondiales. Outre l'instabilité géopolitique actuelle, les récents événements climatiques extrêmes, tels que les inondations en Libye, en Italie et plus récemment en Espagne, ont également démontré les effets tragiques du réchauffement climatique sur les personnes et les communautés. Selon le GIEC, la région est un point chaud du changement climatique, où le climat change plus rapidement que la moyenne mondiale. L'augmentation des températures moyennes, la modification des précipitations, l'accroissement de l'intensité et de la fréquence des vagues de chaleur, des sécheresses et des phénomènes extrêmes ont des incidences directes sur l'écosystème et des effets en cascade sur la sécurité, l'activité économique et la mobilité des personnes. Le changement climatique est généralement reconnu comme un multiplicateur de menaces : les impacts climatiques en cascade affectent le bien-être des communautés et la stabilité sociale des pays, exacerbant les tensions sociales et géopolitiques déjà existantes, telles que la concurrence pour les ressources naturelles, et créant de nouveaux défis. Dans la région méditerranéenne, les impacts climatiques en cascade viendront inévitablement compliquer le paysage sécuritaire déjà fragile et complexe à long terme.

La région n'est toujours pas perçue aujourd'hui comme une région en soi, mais comme un espace de division entre trois continents. Le fait de ne pas comprendre la continuité de la Méditerranée en tant que région à part entière, en particulier dans le domaine de la diplomatie climatique, entraîne un manque de coordination des actions nécessaires pour répondre aux défis interdépendants, parmi lesquels le changement climatique occupe une place prépondérante. L'absence d'efforts concertés entrave l'élaboration de cadres politiques régionaux à long terme en matière d'énergie et de climat, susceptibles de garantir une réponse efficace aux défis existentiels, avec des niveaux de vulnérabilité inégaux, en particulier sur la division Nord-Sud du littoral.

La région méditerranéenne, historiquement dépendante des combustibles fossiles, doit faire face à ces défis critiques en raison du changement climatique, de l'instabilité géopolitique et des inégalités socio-économiques. Malgré son vaste potentiel solaire et éolien, le déploiement des énergies renouvelables reste inégal entre la rive nord et la rive sud. TeraMed

cherche à combler ces disparités en encourageant la collaboration et en intégrant des systèmes d'énergie renouvelable dans toute la région, la transformant ainsi en un pôle mondial d'innovation en matière d'énergie propre.

2. Contexte

Lors de la COP28, plus de 130 pays se sont engagés à respecter l'engagement mondial en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, dans le but de tripler la capacité mondiale en matière d'énergies renouvelables pour atteindre au moins 11 TW d'ici à 2030. La région méditerranéenne revêt une importance stratégique pour contribuer à cet objectif climatique mondial, grâce à une approche régionale unifiée de la décarbonisation. Grâce à l'exploitation de son vaste potentiel renouvelable, notamment solaire et éolien (sur terre et en mer), estimé à plus de 3 TW, la région méditerranéenne peut réduire de manière significative sa dépendance aux combustibles fossiles, ce qui renforcera la coopération régionale, la résilience économique et la stabilité sociale. Une transition énergétique juste pourrait réduire les inégalités de développement entre les deux rives du bassin et protéger les pays du sud de la Méditerranée des pires effets du changement climatique. TeraMed, la première initiative traduisant l'engagement mondial de la COP28 au niveau régional, a été lancée lors de la Semaine de l'énergie durable du Caire 2024 avec le soutien officiel de l'IRENA, de l'Agence internationale des énergies renouvelables et de l'Union pour la Méditerranée (UpM). Lors de la COP29 en Azerbaïdjan, à Bakou, l'initiative TeraMed a été présentée au Pavillon IRENA, avec les premières conversations officielles avec les représentants des gouvernements nationaux.

3. Finalité générale et objectifs

L'objectif principal de TeraMed est d'atteindre une capacité d'énergie renouvelable de 1 TW en Méditerranée d'ici 2030. Les principaux objectifs sont les suivants :

- Fixer des objectifs ambitieux en matière d'énergies renouvelables, qui seront reflétés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN).
- Renforcer la coopération régionale en matière d'énergie et de climat.
- Débloquer des mécanismes de financement pour le déploiement des énergies renouvelables, la modernisation des infrastructures de réseau, l'interconnexion transfrontalière, les solutions de stockage.
- Promouvoir l'industrialisation verte et le développement socio-économique.
- Autonomiser les parties prenantes locales et assurer l'inclusion dans le processus de transition énergétique.

4. Actions clés et livrables

Action 1 : Objectifs et cadres politiques en matière d'énergies renouvelables

Description : Soutenir les gouvernements méditerranéens en s'engageant à atteindre un objectif régional collectif de 1 TW pour la région méditerranéenne lors de la COP30 à Belém, au Brésil, et en établissant et en intégrant des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable dans leurs CDN, conformément à l'objectif mondial de 11 TW d'ici 2030.

Livrables :

- Objectifs nationaux en matière d'énergies renouvelables alignés sur l'objectif de 1 TW d'ici 2030
- Politiques et réglementations pour un déploiement rationalisé des énergies renouvelables.

Action 2 : Développement des infrastructures énergétiques régionales

Description : Développer et moderniser l'infrastructure du réseau, y compris les interconnexions transfrontalières et les systèmes décentralisés.

Livrables :

- Augmentation de la capacité d'interconnexion.
- Fiabilité renforcée du réseau et intégration de diverses sources d'énergie.

Action 3 : Financement et mobilisation des investissements

Description : Débloquer des investissements publics et privés grâce à une stratégie financière claire et cohérente pour la région, impliquant les banques de développement nationales et régionales, les banques de développement multilatérales, les agences de crédit à l'exportation, combinant des mécanismes financiers innovants, des partenariats public-privé, des obligations vertes, des prêts de concession, des fonds propres, des mécanismes de garantie, la réduction des risques d'investissement, la diminution des coûts du capital.

Livrables :

- Investissement de 700 milliards de dollars américains garanti.
- Cadres financiers soutenant le déploiement des énergies renouvelables.

Action 4 : Renforcement des capacités et engagement des parties prenantes

Description : Donner aux communautés locales, aux entreprises et aux gouvernements les moyens de prendre une part active aux initiatives climatiques, par le biais de programmes de formation, de campagnes de sensibilisation publique et de consultations des parties prenantes.

Livrables :

- Renforcement des capacités au niveau régional.
- Participation accrue de la société civile et du secteur privé aux projets d'énergie renouvelable.

5. Leadership et partenaires

- **Promoteurs :** L'initiative est promue par un large éventail de parties prenantes de la région : ECCO (Italie/UE-Med), éco-union (Espagne/UE-Med), Ember (UE), Fondation européenne pour le climat (UE-Med), E3G (UE), Global Solar Council, Greening the Islands Foundation, Global Wind Energy Council, Imal Initiative for Climate and Development (Maroc/Med), MEDSEC - Dialogue méditerranéen sur l'énergie durable et le climat, Natura Resource Governance Institute, Fonds commun sur l'énergie internationale, Power Shift Africa, RAED - Réseau arabe pour l'environnement et le développement (Égypte/Med), RCREEE - Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, ReNew2030, Sefia, Zero (Portugal/Med).
- **Partenaires** : gouvernements régionaux, organisations internationales, parties prenantes du secteur privé et groupes de la société civile
- **Soutiens officiels : IRENA, Alliance mondiale des énergies renouvelables, Union pour la Méditerranée**

6. Budget/Fonds

- **Budget estimé :** 700 milliards de dollars américains.
- **Fonds sécurisés :** soutien initial des banques de développement internationales, des investissements du secteur privé et des gouvernements régionaux.

Plus d'informations : https://teramedinitiative.com/

Annexe I : Version préliminaire de stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer

Version de décembre 2024

Stratégie pour le Nexus Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes dans le continuum méditerranéen de la source à la mer

Version préliminaire Décembre 2024

Version préliminaire **préparée par :**

Dans le cadre de :

« Zones côtières méditerranéennes : gestion du Nexus Eau-Énergie-Alimentation et Écosystèmes », dirigé par GWP-Med et financé par le FEM PNUE/PAM

Avec le soutien de :

Mécanisme de soutien à l'eau et à l'environnement (WES)
dirigé par LDK et financé par l'Instrument européen de voisinage

Partenariat PRIMA pour la recherche et l'innovation dans la région méditerranéenne

1 Contexte

L'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes sont des ressources essentielles aux moyens de subsistance de l'homme et au développement socio-économique. L'agriculture étant le plus grand consommateur d'eau douce de la région méditerranéenne. La production d'énergie dépend de l'eau pour l'extraction des combustibles fossiles, l'hydroélectricité, l'hydrogène, le refroidissement des centrales thermiques, les cultures de biocarburants... ce qui souligne encore l'interconnexion de ces secteurs. Les secteurs de l'alimentation et de l'eau consomment beaucoup d'énergie : environ 1/4 de la consommation totale d'énergie est liée à la production et à l'approvisionnement en denrées alimentaires, tandis que jusqu'à 1/3 des coûts d'exploitation des services d'eau et d'assainissement sont liés à l'énergie, y compris pour le dessalement.

La gestion durable des quatre composantes Eau-Énergie-Alimentation-Écosystèmes (WEFE) est fondamentale pour le bien-être et la prospérité de la société, qui englobe les considérations sociales, économiques et politiques. Toutefois, étant donné que ces secteurs sont fortement interdépendants, une telle gestion ne peut être assurée efficacement que si elle est effectuée, dès la phase de conception, d'une manière intégrée permettant à chacun des quatre secteurs/composantes de devenir, sur un pied d'égalité, un « point d'entrée » dans une approche Nexus WEFE. L'approche Nexus WEFE repose sur des décennies d'expérience en matière de gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et de cadre méthodologique intégratif (CMI)19. Reconnaissant l'importance clé des secteurs de l'énergie, de l'alimentation et de la préservation des écosystèmes dans la disponibilité, la qualité et la gestion des ressources en eau, le Nexus WEFE leur permet de s'engager activement dans la GIRE, en soutenant sa mise en œuvre et la réalisation de ses objectifs. À cette fin, l'approche Nexus WEFE permet une action intégrée pour évaluer les compromis et les synergies intersectoriels, optimiser la sécurité globale des ressources et faciliter les solutions qui profitent à tous les secteurs, ou du moins qui évitent de nuire aux trois autres secteurs lors du développement d'activités dans chacun d'entre eux (« Principe de non nuisance »).

Compte tenu des caractéristiques géomorphologiques de la région méditerranéenne, les flux d'eau, de sédiments, de biote, etc., connectent la terre, les bassins versants, les aquifères, les zones humides, la côte et les activités qui y sont basées avec la mer, créant ainsi un continuum spatial de la terre à la mer ou de la source à la mer (S2S). Les pressions combinées des demandes de tous les secteurs s'exercent sur les écosystèmes et les services essentiels qu'ils fournissent, affectant également l'environnement et l'économie marins.

La crise triple du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité à laquelle nous sommes confrontés accroît les risques pour l'approvisionnement durable en eau, en énergie et en nourriture et pour le bon fonctionnement des écosystèmes terrestres et marins, menaçant la nature, les services écosystémiques et les moyens de subsistance de l'homme, ainsi que le bien-être social, la stabilité politique et le développement durable. L'importance de l'empreinte hydrique, en particulier des importations externes d'eau, ne peut être surestimée, puisque la plupart des pays méditerranéens dépendent de l'eau importée, soulignant le besoin critique de pratiques de gestion durable de l'eau et d'utilisation efficace des ressources en eau pour assurer la durabilité et la résilience de la région face aux défis qui y sont liés. Les risques liés au WEFE sont exacerbés par la croissance démographique rapide dans certaines parties de la région et influencés par les échecs de gouvernance et les défis socio-économiques, comme une croissance déséquilibrée et inéquitable, une urbanisation rapide, des activités économiques largement concentrées dans la zone côtière, une croissance économique et des modèles de production et de consommation non durables, les migrations et l'instabilité politique. Ces dernières années, la perturbation des chaînes d'approvisionnement a constitué un facteur de pression supplémentaire. Ces défis influencent la disponibilité et la qualité des ressources naturelles. Et, les risques augmentent lorsque des tentatives unilatérales de réduction de ces ressources dans un secteur du WEFE peuvent stimuler les risques dans d'autres secteurs. Des mécanismes de gouvernance efficaces et des efforts concertés sont donc essentiels pour garantir la disponibilité et la qualité des ressources naturelles tout en minimisant les risques et en promouvant la résilience dans tous les secteurs.

La gouvernance sectorielle et le manque d'outils adéquats de politique, de gestion et de mise en œuvre pour des approches intégrées entre les secteurs du WEFE et les zones spatiales le long du continuum S2S où les activités sont mises en œuvre, constituent un cadre inadapté pour une réponse efficace aux risques. Généralement, et malgré le fait que les crises les plus importantes auxquelles nous sommes confrontés sont celles liées à l'environnement, les besoins des écosystèmes sont les moins prioritaires lorsque les secteurs sont en concurrence pour des ressources limitées. *[Les analyses, telles que le Livre blanc de l'UE sur les interfaces WEFE, les MedProgramme Brief WEFE Nexus Country Status Assessments, le Rapport spécial du MedECC sur le Nexus WEFE, etc. indiquent qu'il existe des dispositions pour une coopération institutionnelle formelle au niveau national, qui ne débouchent cependant pas nécessairement sur une intégration des politiques, ce qui conduit à des efforts isolés ; un manque de cadre stratégique intersectoriel ainsi qu'une planification inadéquate des actions*

[19] Disponible sur https://iczmplatform.org/storage/documents/b1wUPA4UtQvagztjcArnXKnDBVN0YoqUkg3EWpxi.pdf

et des investissements ; un chevauchement des responsabilités et des objectifs concurrents entre les gouvernements locaux et centraux et les autorités sectorielles.]

Parallèlement, de nouveaux outils puissants, tels que la numérisation, la transformation numérique, l'intelligence artificielle et une meilleure utilisation de la technologie spatiale, deviennent progressivement disponibles et sont de plus en plus utilisés par tous les secteurs. La conception intégrée de l'action visant à relever les défis des composantes du WEFE devrait également prendre en considération le continuum socio-économique et culturel de l'interface nord-sud, est-ouest, que représente la Méditerranée. À cet égard, une action concertée aux niveaux national et méditerranéen est nécessaire pour réduire les risques et accroître les avantages combinés.

Il est de plus en plus reconnu que la pensée systémique utilisant l'approche combinée du Nexus WEFE et de la gestion de la source à la mer permet l'intégration sectorielle et spatiale pour le développement et la mise en œuvre des politiques, et la gestion des ressources naturelles et des activités socio-économiques, se détachant de l'approche sectorielle « en silo » d'une manière innovante et efficace. Cela pourrait apporter de multiples avantages à la société, en soutenant : (a) l'adoption de pratiques socio-économiques durables qui contribuent à la résolution de la triple crise planétaire ; (b) l'amélioration de la résilience des systèmes naturels et socio-économiques et leur adaptation aux risques attendus du changement climatique ; (c) la réalisation d'objectifs politiques mondiaux, tels que les objectifs de développement durable (ODD), y compris les cibles liées à l'eau propre et à l'assainissement, à l'énergie abordable et propre, aux villes et communautés durables, à la consommation et à la production responsables, et à l'action climatique, ainsi que les objectifs politiques de l'UE décrits dans le Deal vert européen liés à la transition énergétique verte, à l'économie circulaire, aux systèmes alimentaires durables, à la préservation de la biodiversité et à un mode de vie sain ; (d) la coopération régionale, la cohésion sociale, la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la réconciliation grâce à un multilatéralisme renforcé ; et (e) le développement économique, en soutenant la création d'emplois, en promouvant l'innovation, en favorisant les opportunités d'investissement et la gestion des risques d'investissement, tout en encourageant l'intégration économique régionale, entre autres en promouvant l'économie circulaire et l'économie bleue.

2. Finalité

La stratégie a pour but de permettre l'intégration de la pensée systémique et l'application de l'approche Nexus WEFE dans le continuum méditerranéen de la source à la mer au sein de structures de gouvernance améliorées et intégrées à différents niveaux.

Afin de dynamiser le passage de la « pensée Nexus » à « l'action Nexus », la stratégie s'adresse aux pays et aux parties prenantes en leur fournissant un cadre général d'assistance pour améliorer l'intégration des cadres et des instruments de politique et de gestion dans les secteurs et les composantes spatiales du WEFE, augmentant ainsi la capacité à minimiser les risques et à maximiser les avantages liés aux moyens de subsistance humains et au développement socio-économique dans le continuum méditerranéen de la source à la mer. Les cadres régionaux existants, tels que la Convention de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée, ainsi que les programmes de l'UE visant à soutenir la région et les pays méditerranéens par le biais de programmes et de projets régionaux et bilatéraux démontrant les avantages tangibles des approches Nexus WEFE, offrent les moyens de mener un dialogue politique, d'échanger des expériences et de fournir une assistance technique pour la conception, la mise en œuvre et le suivi de ces arrangements au niveau méditerranéen.

3. Buts, objectifs et orientations d'action

Trois buts, soutenus par un ensemble de huit objectifs, sont identifiés afin d'atteindre la finalité générale de la stratégie. À cette fin, le leadership et la volonté politique sont fondamentaux. Pour mettre en œuvre la gouvernance efficace nécessaire, tous les outils devraient être employés, notamment la formulation et la mise en œuvre des politiques, l'investissement et l'accès au financement, l'utilisation appropriée de la science et de la technologie ainsi que l'éducation, la sensibilisation, l'encouragement à l'appropriation par l'engagement et la responsabilisation des acteurs non étatiques, y compris les femmes et les jeunes, dont la contribution est fondamentale. Les buts et objectifs sont complétés par des exemples d'orientations d'action dont la mise en œuvre devrait être envisagée de la manière la plus adaptée et la plus conforme aux législations nationales.

But 1 : Des dispositions institutionnelles, des politiques et des cadres de coopération appropriés sont mis en place aux niveaux national et régional.

La mise en œuvre de l'approche Nexus WEFE nécessite et entraîne des cadres institutionnels et politiques qui assurent la coordination entre les différents niveaux de gouvernance et l'action intégrée dans les secteurs WEFE ainsi que les segments et les acteurs dans les domaines de la gestion spatiale dans le continuum de la source à la mer, ainsi qu'une coopération efficace entre toutes les parties prenantes.

Objectif 1.1 : Développer et/ou adapter en conséquence les structures de gouvernance appropriées à tous les niveaux pour mettre en œuvre l'approche Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer.

Des actions à tous les niveaux de gouvernance (régional, national et local, y compris transfrontalier, le cas échéant) sont nécessaires. Un dispositif de coordination au niveau méditerranéen est essentiel pour faciliter les synergies et l'action. L'institutionnalisation de mécanismes de coordination, et éventuellement de structures, au niveau national est nécessaire pour parvenir à une intégration horizontale et verticale adéquate entre les secteurs du WEFE et entre les niveaux de gouvernance dans le continuum de la source à la mer, *à savoir :* dans les bassins, les aquifères, les zones côtières et les zones marines.

Instructions pour l'action

1.1.1. Favoriser la coopération régionale et transfrontalière dans les structures de gouvernance pour la mise en œuvre de l'approche Nexus WEFE dans le cadre du continuum de la source à la mer.
1.1.2. Mettre en place et/ou renforcer les mécanismes ou structures de coordination intersectorielle et inter-spatiale au niveau national.
1.1.3. Renforcer des capacités des organismes concernés, pour la mise en œuvre de l'approche Nexus WEFE dans le cadre du continuum de la source à la mer.
1.1.4. Garantir une décentralisation effective de la prise de décision et la prise en compte des spécificités sous-régionales et/ou culturelles, impliquer et responsabiliser les acteurs locaux et assurer une transition équitable qui ne laisse personne de côté.
1.1.5. Créer le cadre et les processus institutionnels et juridiques nécessaires à la planification, au financement et à la mise en œuvre d'interventions Nexus WEFE à grande échelle et au suivi de leur impact.
1.1.6. Faciliter les processus de dialogue régionaux et les forums d'échange de connaissances et d'expériences.

Objectif 1.2 : Intégrer l'approche Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer dans les politiques et les stratégies.

Les politiques et autres documents stratégiques au sein de chaque secteur du WEFE devraient prendre en compte et intégrer, en conséquence, les éléments d'une approche intersectorielle. L'harmonisation des documents stratégiques pertinents pour les secteurs du WEFE et dans l'ensemble du bassin/des aquifères, des zones côtières et des zones marines devrait être stimulée, en promouvant la gestion intégrée des ressources naturelles et des écosystèmes tout en garantissant des liens avec les objectifs politiques mondiaux (ODD, atténuation du changement climatique / planification de l'adaptation, transition énergétique, économie circulaire, etc.)

Les acquis de l'UE, les travaux et la législation pertinents des Nations Unies aux niveaux mondial et régional, la stratégie méditerranéenne pour le développement durable et ses initiatives phares peuvent servir de cadre pour faire progresser la gestion intégrée des ressources naturelles et les cadres de gouvernance connexes dans la région.

Instructions pour l'action

1.2.1. Élaborer de nouveaux documents stratégiques et plans d'action régionaux, ou mettre à jour ceux qui existent, pour mettre en œuvre l'approche Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer, y compris en tant que contribution à la réalisation des objectifs politiques régionaux et mondiaux convenus (par exemple, les ODD, l'action en faveur du climat).
1.2.2. Analyser les principales initiatives sectorielles régionales du point de vue du Nexus WEFE et veiller à ce qu'elles n'affectent pas de manière négative les besoins et considérations essentiels des autres (trois) secteurs.
1.2.3. Assurer l'harmonisation entre les « chapitres » sectoriels et spatiaux des stratégies et plans nationaux afin d'éviter les incohérences avec la planification sectorielle et spatiale, avec l'aide des évaluations Nexus WEFE, y compris l'analyse de la gouvernance, l'élaboration de scénarios et la modélisation soutenues par un dialogue entre les différentes parties prenantes.
1.2.4. Élaborer ou ajuster les instruments, processus, exigences et lignes directrices existants pour accroître l'intégration horizontale et verticale dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques.
1.2.5. Bénéficier de l'utilisation d'approches de gestion intégrée (GIRE, gestion intégrée des zones côtières (GIZC), adaptation basée sur les écosystèmes (ABE), etc.) pour accélérer la mise en œuvre du Nexus WEFE dans tous les secteurs et espaces au sein du continuum de la source à la mer.

But 2 : Planification, financement et mise en œuvre efficaces et efficients de la gestion et des solutions techniques.

Il est essentiel de soutenir l'identification, l'intégration, le financement et la mise en œuvre de solutions techniques et managériales innovantes pour le Nexus WEFE, y compris les solutions fondées sur la nature, dans le cadre du continuum de la source à la mer, afin d'atteindre tous les objectifs avec efficacité. Le pilotage et la réplication de ces solutions sont essentiels pour prouver les avantages du Nexus WEFE et favoriser la mise à l'échelle. La transformation numérique, y compris les technologies liées à l'espace et, en général, la fourniture d'outils innovants pour entrer dans une nouvelle ère.

Ces efforts jouent un rôle crucial en apportant la preuve des avantages des approches intégrées du Nexus WEFE, en encourageant les investissements et en facilitant la transition vers des pratiques de gestion durable des ressources à plus grande échelle. Les zones fragiles, telles que les réserves naturelles, les zones prioritaires en matière de biodiversité, les sites patrimoniaux, les deltas, les zones humides, etc. font partie des principaux sites d'application du Nexus WEFE.

Objectif 2.1 : Intensification des applications de démonstration du Nexus WEFE en vue d'une mise en œuvre généralisée, par le biais d'investissements et de mécanismes de marché appropriés.

La mise à l'essai des solutions Nexus WEFE par le biais d'activités de démonstration est en cours et devrait continuer à améliorer la compréhension et l'essai des concepts ainsi que l'évaluation de la faisabilité, de la rentabilité et de l'efficacité dans différents contextes et conditions. En facilitant une meilleure compréhension des liens entre les parties prenantes, les secteurs et les domaines spatiaux, ces projets sont essentiels pour promouvoir la sensibilisation, obtenir un soutien et attirer des fonds, y compris en mobilisant des financements (mixtes, fonds propres, etc.), en vue de la transposition à plus grande échelle des solutions. De plus, ils offrent des possibilités d'apprentissage et un retour d'information indispensables pour minimiser et supprimer les obstacles et pour perfectionner les politiques correspondantes, ce qui témoigne de la valeur ajoutée de l'approche Nexus WEFE au niveau local dans le cadre du continuum de la source à la mer.

La création de conditions permettant de partager l'investissement en capital et les coûts d'exploitation entre les utilisateurs pertinents, ainsi que l'accélération de la création d'un marché par la demande des consommateurs, pourraient rendre ces solutions plus solides financièrement (faisables) et plus attrayantes pour les investissements publics et privés.

Instructions pour l'action

2.1.1. Cartographier et négocier les possibilités d'interventions et d'investissements polyvalents, intégrés et innovants dans le cadre du Nexus WEFE.

2.1.2. Développer des méthodes standardisées pour évaluer la faisabilité, la rentabilité et l'efficacité des solutions Nexus WEFE, y compris leurs modèles opérationnels, et évaluer leurs résultats et leurs bénéfices au moyen éventuel d'indicateurs permettant d'établir un référentiel des expériences réussies.

2.1.3. Piloter et intégrer des solutions sans regret et rentables et des technologies innovantes, y compris des solutions fondées sur la nature et celles liées à la transformation numérique, à l'intelligence artificielle, aux technologies spatiales, etc., en associant tous les partenaires appropriés, y compris les partenaires de recherche et le secteur privé, et en luttant contre la fracture numérique en veillant à ce que les avantages de la technologie numérique soient équitablement répartis.

2.1.4. Reproduire et développer des solutions rentables et efficaces, notamment en élaborant des incitations et des cadres de financement appropriés, en créant une législation habilitante et en faisant participer le secteur privé, et les PME en particulier, par le biais d'approches de marché.

2.1.5. Améliorer la planification des investissements intersectoriels pour passer progressivement à des portefeuilles intersectoriels de grands projets d'investissement.

Objectif 2.2 : Attirer et coordonner un financement accru pour la mise en œuvre des interventions du Nexus WEFE.

La mise en œuvre du Nexus WEFE nécessite un financement important ainsi que de nouvelles connaissances, une coopération institutionnelle horizontale et verticale, des conditions de marché appropriées, ainsi que des efforts et des investissements considérables dans les phases initiales. Des capacités institutionnelles devraient être mises en place pour rendre possibles les actions correspondantes. Il est important de créer un environnement propice à l'utilisation du financement mixte et à l'accès aux capitaux privés.

Instructions pour l'action

2.2.1. Développer un cadre financier stratégique pour la mise en œuvre du Nexus WEFE, y compris des objectifs pour les contributions publiques et privées, des modèles de recouvrement des coûts, des instruments de financement disponibles et émergents, le rôle des partenaires internationaux du développement, l'utilisation de financements mixtes.

2.2.2. Donner la priorité aux dépenses publiques et mobiliser les sources nationales de financement pour les interventions Nexus WEFE ; réformer les subventions nuisibles et fournir des incitations pour promouvoir de telles interventions.

2.2.3. Intégrer le financement des projets Nexus WEFE dans les sources de financement internationales intersectorielles existantes, telles que le financement climatique.

2.2.4. Utiliser des financements mixtes (y compris des garanties) pour aider à réduire les risques des projets WEFE afin d'attirer les investissements du secteur privé.

2.2.5. Renforcer les partenariats public-privé en intégrant des mécanismes financiers spécifiquement dédiés à la conservation de la biodiversité (par exemple, les fonds verts).

2.2.6. Soutenir les capacités nationales, locales et régionales à préparer des plans et des propositions afin d'accéder efficacement aux financements nationaux et internationaux et de les gérer pour la mise en œuvre du Nexus WEFE.

But 3 : Prise de décision éclairée reposant sur une meilleure connaissance scientifique, l'engagement de parties prenantes compétentes et une sensibilisation accrue du public.

Combler les lacunes à l'interface science-politique-société, permettre le leadership, l'appropriation et l'engagement des parties prenantes ainsi que la sensibilisation du public sont essentiels à l'efficacité de l'élaboration des politiques, de la prise de décision et de la mise en œuvre de l'approche Nexus WEFE dans le cadre du continuum de la source à la mer. Le rôle des institutions universitaires et de recherche ainsi que du secteur privé et de la société civile est important à cet égard. Le développement, la collecte et l'échange d'informations fiables et de données solides, de connaissances et d'expériences entre les parties prenantes à tous les niveaux sont des conditions préalables importantes, tout comme le renforcement des capacités des parties prenantes.

Objectif 3.1 : Promouvoir la science et l'éducation sur les aspects du Nexus WEFE et du continuum de la source à la mer.

Les progrès de la recherche et de la science dans les domaines du Nexus WEFE et du continuum de la source à la mer sont essentiels pour continuer à préciser les concepts, à décrire les contenus et à approfondir les domaines prioritaires en aidant à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des politiques, etc.

Instructions pour l'action

3.1.1. Intégrer les sujets liés au WEFE dans les programmes universitaires
3.1.2. Encourager la coopération connexe entre les instituts universitaires et les relier à l'économie de marché afin d'améliorer la compréhension des interconnexions entre les différentes composantes du WEFE
3.1.3. Soutenir la R&D sur les technologies émergentes et innovantes telles que l'intelligence artificielle et la surveillance spatiale. Encourager l'utilisation de jumeaux numériques dans le Nexus WEFE
3.1.4. Promouvoir les collaborations de recherche intersectorielles sur les défis liés au climat dans la région méditerranéenne.

Objectif 3.2 : Assurer la disponibilité, l'harmonisation et le partage des données dans tous les secteurs et à travers les frontières.

Des données fiables et utilisables soutiennent la prise de décision basée sur la science, permettant de prioriser en connaissance de cause des politiques adaptées, des mesures de gestion, des solutions techniques, ainsi que des décisions d'investissement public et privé. De plus, elles favorisent la confiance entre les utilisateurs, renforçant ainsi la coopération. La numérisation fournit de nouveaux outils à cette fin.

Instructions pour l'action

3.2.1 Moderniser, normaliser et harmoniser les systèmes de suivi et les bases de données dans l'ensemble des secteurs du Nexus WEFE, y compris pour l'intégration systématique du suivi écologique et des indicateurs de biodiversité.
3.2.2 Promouvoir les synergies pour l'application de nouvelles technologies pour des systèmes de suivi avancés et rentables.
3.2.3 Accroître l'engagement et les responsabilités des parties prenantes dans la collecte de données fiables.

Objectif 3.3 : Développer les capacités des parties prenantes et les outils connexes pour mettre en œuvre le Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer.

La mise en œuvre efficace de l'approche Nexus WEFE exige des parties prenantes, à tous les niveaux, qu'elles développent de nouvelles compétences et connaissances afin de pouvoir travailler en collaboration entre les secteurs. L'éducation au développement durable devrait aborder les questions relatives à la pensée systémique pour la gestion intégrée et durable des ressources naturelles et des écosystèmes, abordées dans le cadre de la présente stratégie.

Instructions pour l'action

3.3.1 Identifier les besoins en matière de renforcement des capacités des fonctionnaires et des autres autorités nationales et locales, des agences et des autres parties prenantes, y compris le secteur privé/économique, les OSC, les ONG, etc. et préparer des stratégies de renforcement des capacités pour les parties susmentionnées.
3.3.2 Organiser des programmes de renforcement des capacités et de formation, y compris l'apprentissage en ligne et les cours en ligne ouverts et de masse, le mentorat et l'apprentissage entre pairs, la formation professionnelle, etc., pour les fonctionnaires et toutes les parties prenantes sur les aspects prioritaires du Nexus WEFE au niveau du continuum de la source à la mer.

3.3.3 Promouvoir le partage des connaissances, de l'expérience, du développement des compétences et de l'expertise liés au Nexus WEFE entre les parties prenantes afin de renforcer la prise de décision et la formulation de politiques fondées sur des données probantes.

3.3.4 Soutenir les autorités et les autres parties prenantes en développant les compétences, en renforçant les capacités à identifier les interventions du Nexus WEFE, en préparant des propositions pour obtenir et gérer des financements internationaux et régionaux afin de les mettre en œuvre.

3.3.5 Développer des évaluations locales du Nexus WEFE et des outils connexes qui identifient les interconnexions et quantifient les avantages des actions intersectorielles conjointes qui réduisent les compromis et renforcent les synergies.

Objectif 3.4 : Sensibiliser et améliorer la compréhension du Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer, stimuler l'engagement des parties prenantes et leur donner les moyens de leur mise en œuvre.

L'engagement éclairé des parties prenantes contribue au développement de relations solides, constructives et réactives qui sont essentielles à la bonne compréhension, à l'acceptation et à l'appropriation du Nexus WEFE au niveau du continuum de la source à la mer, facilitant sa mise en œuvre et son suivi. La sensibilisation du public au Nexus WEFE au niveau du continuum de la source à la mer revêt également une importance majeure. Les décideurs et les gestionnaires à tous les niveaux, la société civile, les ONG, les femmes et les jeunes, les membres des parlements, les journalistes et le secteur privé/économique font partie des groupes cibles.

Instructions pour l'action

3.4.1. Développer et mener des campagnes de sensibilisation pour les groupes ciblés et sur des éléments prioritaires adaptés du Nexus WEFE au niveau du continuum de la source à la mer.

3.4.2. Soutenir l'engagement, l'autonomisation et les rôles décisionnels des femmes et des jeunes dans la mise en œuvre du WEFE Nexus, en améliorant les possibilités de leur participation, de leur emploi et de leur esprit d'entreprise.

3.4.3. Veiller à ce que les considérations relatives à l'égalité des sexes et les besoins des communautés vulnérables soient pleinement pris en compte dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des interventions.

3.4.4. Identifier, développer et communiquer les cas de pratique réussis dans les processus de planification régionaux, nationaux et locaux.

3.4.5. Établir des communautés de pratique régionales sur le Nexus WEFE au niveau du continuum de la source à la mer.

3.4.6. Soutenir les changements de comportement dans les habitudes de consommation, notamment en ce qui concerne l'adoption de régimes alimentaires plus sains et la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires.

4 Cadre de mise en œuvre et de surveillance, et synergies

Plusieurs institutions et organisations de parties prenantes sont actives dans le cadre de l'agenda du WEFE en Méditerranée. Atteindre et impliquer l'ensemble des partenaires WEFE est essentiel à la réalisation de la stratégie.

La Convention de Barcelone et l'Union pour la Méditerranée fournissent, conjointement avec les programmes pertinents de l'UE, des mécanismes institutionnels et opérationnels solides et complémentaires pour promouvoir de manière concertée l'adoption du Nexus WEFE. Avec le soutien de divers régimes, programmes et projets existants et éventuellement nouveaux de l'UE, il convient de promouvoir efficacement le partage des bonnes pratiques, le développement d'initiatives phares, l'engagement multipartite, l'alignement des partenaires, la mobilisation des donateurs, ainsi que l'assistance aux pays dans la mise en place de mécanismes d'intégration appropriés et l'avancement de la mise en œuvre des pratiques du WEFE. Dans ce contexte, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (2016-2025) menée par la Commission méditerranéenne pour le développement durable (CMDD) ainsi que le Cadre politique de l'eau de l'UpM pour les actions 2030 ainsi que sa stratégie de financement prévoient des processus d'engagement des acteurs étatiques et non étatiques pour faciliter l'institutionnalisation de l'approche Nexus WEFE, la promotion de la mobilisation des investissements, la démonstration de l'analyse de rentabilité du Nexus WEFE par le biais de démonstrations, le renforcement des capacités et la diffusion des connaissances, etc. La Convention de Barcelone, conjointement avec l'Union pour la Méditerranée par l'intermédiaire de son Groupe de travail WEFE, fournira le cadre de surveillance léger du processus de mise en œuvre du Nexus WEFE, visant à évaluer les progrès et à orienter stratégiquement l'action future pour atteindre les buts fixés.

Une harmonisation avec les partenaires régionaux et des contributions de leur part permettraient de maximiser la mise en œuvre et l'efficacité du processus. Cela inclut des synergies avec, entre autres, des institutions telles que l'Union européenne et ses programmes et partenariats (par exemple PRIMA), la Ligue des États arabes, le Conseil de coopération régionale en Europe du Sud-Est, le système des Nations unies (comme la FAO, la CEE-ONU, l'UNESCO, l'ESCWA, etc.), l'OCDE, ainsi que des partenaires tels que GIZ, SIDA, GWP-Med, INWRDAM, le Conseil arabe de l'eau, et avec des initiatives/programmes/projets en cours, comme le programme Med du PNUE/PAM du FEM, les projets WES et WES-

BCA de l'UE, les projets liés au Nexus WEFE financés par l'UE, le programme INTERREG NEXT MED, etc. La nécessité d'impliquer les médias, les parlementaires et les jeunes est soulignée.

5 Types de moyens financiers et de capacités pour atteindre les objectifs

Les approches Nexus WEFE peuvent être idéales pour atteindre plusieurs objectifs en matière de développement durable, directement et simultanément liés à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à celui-ci, tout en répondant à une série d'objectifs socio-économiques et environnementaux. Bien que la valorisation monétaire des solutions Nexus WEFE qui couvrent l'ensemble des secteurs WEFE soit un exercice complexe, il est probable que l'avancement des options intégrées soit plus rentable et plus efficace à moyen et long terme que les solutions isolées en silo. La planification intégrée des infrastructures, avec éventuellement des investissements considérables au stade initial, permet généralement d'accroître l'efficacité, d'exploiter les synergies et d'éviter les investissements redondants ou inutiles. Les coûts de l'inaction doivent être pris en compte : une planification sectorielle isolée peut nuire à d'autres secteurs et entraîner des coûts connexes pour y remédier. L'intégration d'une perspective du Nexus WEFE dans les moyens financiers sectoriels disponibles, tout en créant des axes de financement dédiés au Nexus WEFE, pourrait aider à atteindre des objectifs au sein de chaque secteur et au-delà, notamment en contribuant à la résilience climatique et aux buts de santé, tout en promouvant l'entrepreneuriat vert, l'emploi et la génération de revenus.

Un financement concerté au niveau national, public, privé et, le cas échéant, international est nécessaire pour faire avancer le programme Nexus WEFE dans le continuum de la source à la mer. Au niveau national, les investissements publics multisectoriels permettraient de réduire la pression exercée sur les budgets des différents ministères grâce au partage des coûts, à une meilleure identification des risques et à une atténuation conjointe. L'engagement du secteur privé, y compris dans les domaines de l'industrie, du tourisme et de l'assurance, est d'une importance capitale pour faire progresser l'approche Nexus WEFE dans sa propre production/opération tout en influençant sa chaîne logistique et en contribuant aux bénéfices communs de la société. Les banques de développement et les donateurs multilatéraux devraient permettre aux investissements publics et privés du Nexus WEFE de bénéficier de mécanismes de financement traditionnels et innovants, principalement par le biais de financements mixtes et de garanties et d'instruments de crédit avec partage des risques. L'aide au développement devrait accorder une plus grande priorité à l'action Nexus WEFE en soutenant l'évaluation régionale et nationale, le dialogue entre les différentes parties prenantes, le renforcement des capacités et, surtout, les applications de démonstration qui prouveront de manière tangible les avantages du Nexus WEFE.

Les capacités de toutes les entités, de tous les secteurs et de toutes les sources devraient être mobilisées de manière concertée, en établissant et en soutenant une vision pour un basculement du paradigme Nexus WEFE dans le continuum méditerranéen de la source à la mer qui contribuera de manière substantielle au bien-être de la société, à une vie saine et à la prospérité dans la Méditerranée, tout en englobant des considérations sociales, économiques et politiques.